

**SECRETARIAT GENERAL**  
**MDT/CL/IM**

**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2009**  
**SEANCE EXTRAORDINAIRE**

**Objet : Le Grand Paris : la réforme des collectivités locales.**

Ouverture de la séance à 18h30

**Introduction de M. le Maire**

« C'est une séance que nous avons qualifié d'extraordinaire dans la mesure où je procéderai tout à l'heure à une interruption de séance formelle pour que les campinoises et les campinois qui nous font le plaisir d'être avec nous ce soir, pour une question importante que nous allons aborder, puissent prendre la parole. Vous savez peut-être que, du point de vue de la loi, seuls les conseillers municipaux en exercice peuvent prendre la parole pendant une séance formelle du conseil municipal. Ce n'est pas un problème, nous ouvrirons le débat public après un propos introductif que je m'efforcerai de faire le plus court possible. Après que vous ayez pu donner votre avis en tant que citoyennes et citoyens de notre ville sur ces grands enjeux des réformes institutionnelles qui sont devant nous, il y aura une partie plus formelle du conseil municipal. Les présidents de chacun des groupes auront la parole pour exprimer leur point de vue sur le débat, débat que nous avons déjà eu dans une séance précédente du conseil municipal sur l'aspect non seulement du Grand Paris mais, plus globalement, sur la taxe professionnelle et sur la réforme institutionnelle ce soir. Ensuite, il y aura un vote sur une motion qui donnera le point de vue du conseil municipal de Champigny après vous avoir entendus. Puis, nous aurons ensuite à partir de 20 h 30 une séance plus classique du conseil municipal. Le conseil municipal est toujours public. Bien sûr, vous êtes les bienvenus si vous voulez poursuivre avec nous ce soir. Nous avons un ordre du jour un peu substantiel. Autant qu'il vous sera possible, vous êtes vraiment les bienvenus pour continuer à assister à ce conseil mais, dans cette partie, vous n'aurez pas la parole. Seuls les conseillers municipaux peuvent la prendre au moment où nous exprimerons des votes. »

Désignation d'un secrétaire de séance : M. KUENGIENDA

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## **Intervention de M. le Maire**

« Je voudrais en avant-propos vous dire quelques mots introductifs sur l'objet de notre réunion du conseil municipal extraordinaire de ce soir.

Je voudrais saluer tous les conseillers municipaux, tous les citoyennes et citoyens qui sont là mais également je salue la présence de M. Ouzoulias, conseiller général qui, vous le savez, a été longtemps premier adjoint mais qui est aujourd'hui sur le seul mandat de conseiller général. Il nous fait le plaisir d'être avec nous ce soir. Je crois savoir également que M. Favier devrait nous rejoindre quand il sera disponible. En tout cas, je voudrais remercier les personnes présentes, les conseillers municipaux bien sûr mais tous nos concitoyens qui ont choisi de venir participer à ce conseil municipal extraordinaire. On me signale également la présence de notre Maire honoraire M. Bargerio. Puisque j'ai parlé de conseillers généraux, il faut saluer aussi la présence de Mme Kennedy qui est autour de la table. Elle est maire adjointe mais elle est également conseillère générale.

J'ai proposé qu'un conseil municipal extraordinaire se tienne parce que plusieurs projets de loi du gouvernement sont présentés et débattus en ce moment au Parlement et ils vont toucher très directement notre vie quotidienne. En fait ce sont trois projets de loi essentiels :

**Le projet de réforme des collectivités** qui vise à restreindre le champ des libertés locales et du service public, **la suppression de la taxe professionnelle** qui va accélérer l'étranglement financier des collectivités et **le projet de loi du Grand Paris** qui annonce la création d'un nouveau transport en commun et permet en fait à l'Etat de reprendre en main l'aménagement et donc l'avenir de la région capitale.

Le Président de la République est à l'origine de ces projets et s'y implique très directement comme nous avons pu le constater avec l'affaire de l'EPAD à la Défense, ce qui est devenu l'affaire Jean Sarkozy.

Le chef de l'Etat annonce vouloir réduire la dépense publique, mais il ne donne pas les informations exactes sur le rôle des collectivités dans l'économie et la vie sociale du pays. Pourquoi cacher aux Français que 73 % de l'investissement public en France est réalisé par les régions, les départements et les communes ? Pourquoi ne pas rappeler que ces investissements sont socialement utiles puisqu'il s'agit par exemple d'écoles, de collèges, de lycées, de routes, d'équipements sportifs, de centres culturels, de bibliothèques, de centres de santé, de crèches.

Pourquoi ne pas dire la vérité sur les finances des collectivités qui doivent voter des budgets équilibrés ? C'est obligatoire. Les collectivités n'ont pas le droit d'emprunter pour payer les frais de personnel alors que l'Etat vote un budget en déséquilibre et emprunte y compris pour payer les fonctionnaires.

Pourquoi l'Etat refuse-t-il systématiquement de donner accès aux informations sur les aides publiques aux entreprises privées qui sont estimées à plusieurs centaines de millions d'euros ? Et pourquoi refuse-t-il tout contrôle de ces fonds distribués aujourd'hui dans la plus grande opacité ?

Pourquoi ne précise-t-il pas que l'explosion de la dette de l'Etat n'est pas uniquement liée à une progression des dépenses, mais qu'elle provient surtout d'une diminution des recettes et notamment des recettes issues des contribuables les plus fortunés et des entreprises ?

Si on ajoute au bouclier fiscal en faveur des entreprises et des contribuables très aisés, la très forte réduction des droits de succession, la TVA à taux réduit dans la restauration sans aucune contrepartie, cela fait beaucoup pour les mêmes catégories les plus riches et

très peu, pour ne pas dire rien, pour les salariés, les familles modestes et les couches moyennes.

Cependant, ces mesures injustes et très inégalitaires ne leur suffisent pas. Ils en veulent encore plus et ils ont trouvé une solution : réduire la dépense publique locale, privatiser les services publics locaux et faire augmenter les impôts locaux !

Mais pour arriver à mettre en œuvre leurs projets, Messieurs Sarkozy et Fillon ont besoin de l'assentiment des élus des communes, des départements et des régions.

Or, nous le voyons en ce moment au Congrès des conseillers généraux et au Congrès des Maires de France, où le premier ministre s'est copieusement fait siffler hier par l'ensemble de la salle, nombreux sont les élus qui refusent d'aller dans le sens voulu par le gouvernement, y compris parmi les élus du centre et de la droite.

Et, comme la plupart des régions, une grande partie des conseils généraux et des grandes villes sont majoritairement à gauche, le gouvernement veut réduire le rôle joué par ces élus et les citoyens qui les ont choisis, limiter leurs compétences et les actions qu'ils mènent en faveur de leurs habitants.

**C'est la raison pour laquelle le président s'engage dans la réforme des collectivités et veut étouffer leur rôle démocratique** avec une transformation des régions, des départements et des modes de scrutin. Ces projets de loi adoptés le 21 octobre par le conseil des ministres, seront mis en débat au Sénat à partir du 14 décembre.

Pour permettre de mieux comprendre, je vais citer quelques exemples des conséquences qui nous toucheraient si les lois proposées par Messieurs Sarkozy et Fillon sont adoptées.

Par exemple, la suppression de la clause de compétence générale pour les départements et les régions. La clause de compétence générale, c'est le droit pour chaque collectivité de s'administrer librement. C'est un principe fondamental de la Constitution. Il serait question de supprimer cette clause de compétence générale, cela signifierait donc que les départements et les régions ne seraient plus autorisés à intervenir sur toutes les questions d'intérêt local. Cela conduirait à la suppression des subventions aux associations sportives, aux activités culturelles, à l'interdiction d'aider le logement social, les crèches, le développement économique et l'emploi, les espaces verts, le développement durable.

Le conseil général du Val de Marne, par exemple, ne pourrait plus décider du remboursement de 50 % de la carte Imagine'R, de la prise en charge des cartes Améthyste et Rubis... Quant aux villes, elles garderaient la compétence générale, mais n'auraient plus les moyens pour l'exercer.

Tout ce qui fait l'originalité et l'identité des politiques locales décidées avec vous serait remis en cause.

La vie quotidienne de chacun et le développement des territoires sont directement visés par ces abandons de la démocratie locale et de la décentralisation.

**Nous comprenons mieux pourquoi ce gouvernement tient tant à fusionner les élus départementaux et régionaux dans un seul conseiller territorial** : il y aurait moins d'élus, qui seraient donc moins disponibles et moins proches des habitants, donc moins de contestation, moins d'exigences, et moins de résistances, moins d'aides sociales à des villes comme Champigny, c'est ce qui m'a fait signer avec bien d'autres campinois la pétition en ligne «Le Val de Marne, j'y tiens !».

**A la fusion des départements dans les régions s'ajoute la modification profonde du mode de scrutin** qui deviendrait une élection à un tour avec une toute petite dose de proportionnelle, mais où le premier parti arrivé serait élu, quel que soit le nombre de voix obtenues. A ce sujet, même le Conseil d'Etat a exprimé de très fortes réserves sur la validité constitutionnelle de ces nouvelles dispositions.

Comme l'UMP a la volonté de redécouper les cantons et de rendre obligatoire l'intercommunalité avant fin 2011, en donnant aux préfets le droit de décider quel que soit l'avis des communes, nous comprenons bien l'objectif qui est le leur. Nous venons de le voir une nouvelle fois à l'œuvre avec la modification des circonscriptions pour les élections législatives qui a cette fois encore coupé Champagne en deux.

L'objectif est clair : le gouvernement veut obtenir dans les régions, les départements et les intercommunalités, par toutes les modifications administratives qu'il propose, des majorités qu'il ne peut pas gagner par les élections dans le système tel qu'il est aujourd'hui.

Nous sommes bien loin des préoccupations quotidiennes des habitants et de la réponse à leurs besoins !

**Mais cette réforme des collectivités ne suffit pas à Messieurs Sarkozy et Fillon, ils veulent plus et y ajoutent l'étranglement financier des collectivités et un contrôle plus important de leurs dépenses par l'Etat.**

Depuis plusieurs années, la droite a accéléré les transferts vers les collectivités, notamment vers les départements, sans les contreparties financières indispensables : le RMI/RSA, les routes nationales, les personnels TOS des collèges par exemple. Ce sont des sommes énormes.

Même la Cour des Comptes, que l'on ne peut accuser de sympathie pour nos collectivités et les majorités qui les dirigent, est obligée de reconnaître que l'Etat n'a pas tenu ses engagements et a transféré des dépenses autoritairement.

C'est pourquoi, nous soutenons l'exigence des associations d'élus de la prise en charge intégrale et durable par l'Etat de tous ses transferts de compétences.

Cette exigence est d'autant plus fondée qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, annoncée sans aucune concertation par le Président de la République, c'est à une nouvelle étape de l'étranglement financier des collectivités que nous sommes confrontés.

On nous annonce qu'elle sera compensée à 100 % la première année et qu'après, on discutera ! Mais nous savons bien, (parce que toute l'histoire récente des relations entre l'Etat et les collectivités locales le prouve), que l'Etat ne tient pas ses promesses et qu'il diminue toujours ses compensations ! A Champagne, c'est - 30 % de 2004 à 2008.

Ce nouveau cadeau aux entreprises et à leurs actionnaires va donc contraindre les collectivités à réduire leurs dépenses et les services rendus aux habitants ou à augmenter les impôts pesant sur tous les citoyens sans tenir compte de leurs revenus.

Là aussi, cette réforme est contestée non seulement à gauche mais aussi à droite, car les dispositions prises vont clairement toucher tous les budgets de toutes les collectivités.

Cette question est essentielle pour notre vie quotidienne et je tenais à attirer votre attention sur elle. Si nous menons cette bataille pour les finances de nos collectivités, c'est pour conserver une capacité à répondre aux besoins des populations de nos villes et aux défis de développement nécessaire des territoires.

J'ajoute que le projet de loi de finances en discussion actuellement au Parlement recèle déjà une disposition particulièrement nocive pour les collectivités locales : la dotation globale de fonctionnement, qui est la recette principale des communes versée par l'Etat, va être encadrée et ne pourra pas être augmentée de plus de 0,6 %, soit bien en dessous de l'inflation prévisible.

**Enfin, je voudrais maintenant aborder le projet de loi dit du Grand Paris.**

Un nouveau réseau de transport rapide est annoncé. Il est destiné à relier quelques pôles de développement : la Défense, Saclay, Marne la Vallée par exemple et les aéroports d'Orly et de Roissy.

Pour le réaliser, le secrétaire d'Etat Christian Blanc prévoit de créer une société dite du Grand Paris dans laquelle l'Etat sera majoritaire et le gouvernement va lui confier l'aménagement autour de 40 gares en remettant en cause les droits de préemption et d'aménagement des villes. La consultation des collectivités sera réduite au minimum, celle des habitants sera quasiment nulle. Ce qui signifie que les plans locaux d'urbanisme des villes seraient remis en cause quand une gare décidée par l'Etat serait créée sur une commune ou sur la commune voisine.

De plus, le projet de loi prévoit que tous les terrains publics situés dans cette zone seraient cédés gratuitement à cette société du Grand Paris. Ainsi, toutes les réserves foncières réalisées par Champigny depuis des années pour développer des activités ou des services publics seraient pillées sans contrepartie financière, alors que ce sont les finances locales qui ont permis de faire ces réserves foncières pour le développement de la ville.

C'est une nouvelle étape que veut franchir le gouvernement en région Ile de France, de manière autoritaire, qui démontre qu'il se moque de l'avis des habitants et de leurs élus.

Nous avons déjà connu au cours des 50 dernières années cet autoritarisme de l'Etat en région parisienne et nous voyons aujourd'hui encore ses résultats : le développement déséquilibré de l'Ile de France et des situations que nous sommes encore en train de réparer avec beaucoup de difficultés.

Ce nouveau projet de Grand Paris qui favorisera des pôles d'excellence oublie le reste des territoires.

Il ne peut qu'engendrer de nouvelles zones sans développement économique qui, faute de ressources, sans taxe professionnelle, deviendront des zones où il sera plus difficile de vivre, où les transports en commun ne seront pas améliorés, ce qui va à l'encontre des projets de développement durable.

Car ce projet, dans sa forme actuelle, ne répond pas aux besoins des habitants en matière de transports : quel intérêt aurait ce métro automatique s'il ne s'arrêtait que tous les cinq ou six kilomètres comme cela est annoncé ? A quel tarif, puisque le financement reposera en grande part sur l'usager avec des hausses sévères des abonnements dès 2009 ? Le financement repose aussi sur la spéculation puisque la Société du grand Paris est chargée -je mets des guillemets autour du mot- de « valoriser » les terrains autour des gares. Mais ces secteurs ne risquent-ils pas d'être réservés aux plus fortunés ?

On est loin du projet ORBIVAL que nous portons unanimement en Val-de-Marne et qui permettrait d'irriguer la zone dense et améliorer ainsi les déplacements des habitants et des salariés de banlieue à banlieue, ce qui représente un vrai projet d'alternative à la voiture.

### **Quel avenir si on laissait faire ces réformes négatives ?**

C'est la même question que celle du devenir de la Poste : quel avenir pour tous les services rendus par les collectivités ? Que deviendrait le principe d'égalité d'accès à tous par les services publics ? Cette casse programmée du socle populaire et démocratique serait dramatique pour les campinois, pour tous les citoyens de ce pays. Peut-on accepter des réformes qui sacrifient les populations les moins solvables, les territoires les plus défavorisés, et peut-on livrer au marché tous les services et secteurs rentables ?

Peut-on accepter la dilution progressive des communes, la suppression des départements transformés, avant leur disparition, en rouages captifs et dociles de l'Etat ?

Peut-on accepter le retour d'un Etat qui ne paye rien et qui commande tout ? L'arbitraire, l'exception, les pouvoirs exorbitants, les Préfets omniprésents avec le Grand Paris ?

Ce serait une catastrophe pour le monde associatif, sportif et culturel qui est déjà en difficulté financière.

Et que dire de la volonté de l'Etat de diviser par deux les effectifs d'agents de la Fonction Publique Territoriale, alors qu'ils sont les acteurs irremplaçables des services publics de proximité, alors que les collectivités sont des amortisseurs face aux désastres sociaux provoqués par la crise...

Casser les collectivités locales, c'est casser aussi un grand potentiel dans l'économie, notamment le bâtiment et les travaux publics, mais bien au-delà.

Casser les collectivités locales, dans la foulée des grands services publics nationaux, et supprimer leurs moyens, c'est réformer dans le sens du déclin. Ce n'est pas combattre la crise, c'est la nourrir.

Et les citoyens en seraient les principales victimes.

Pour la municipalité, une bonne réforme des institutions, ce serait au contraire aller vers plus de démocratie locale, avec plus de pouvoirs d'intervention reconnus aux citoyens, plus de moyens pour satisfaire les droits humains et plus de justice sociale.

Une bonne réforme de la fiscalité s'attacherait à sortir de l'asphyxie financière par une fiscalité modernisée et progressive, taxant les placements spéculatifs et responsabilisant la sphère de l'économie et de la finance.

Une bonne réforme encouragerait financièrement les collectivités à promouvoir un nouveau mode de développement, une écologie populaire, une bonne réforme s'appuierait sur le service public et le développerait.

Avec ce que vous nous avez dit lors des Rencontres citoyennes, en construisant les ambitions pour Champigny que vous avez validées lors des élections municipales, nous savions que cela n'irait pas tout seul. Et nous avons dit que nous nous mobiliserions, que nous agirions ensemble autant que de besoin.

Mais là, avec les réformes institutionnelles et fiscales actuelles, l'attaque est d'une telle gravité que cela peut remettre en cause énormément de choses.

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi ce débat public m'est apparu indispensable.

Car les conséquences vont être immédiates dès la préparation du budget pour l'année prochaine et les années suivantes : Comment prévoir quand nous ne savons pas quelles seront nos ressources puisque l'Etat annonce et répète qu'il veut diminuer les dotations qu'il nous verse pour nous obliger à diminuer nos dépenses ?

Dans cette situation, je pense qu'il est de la responsabilité des élus locaux de vous informer et de vous proposer de réagir car nous ne pouvons pas accepter que nos vies soient soumises à cette dictature de la finance relayée avec complaisance par le gouvernement.

En même temps, nous ne voulons pas abandonner nos ambitions pour Champigny et ses habitants. Nous voulons que notre ville trouve toute sa place dans la métropole parisienne.

Pour cela, il faut s'appuyer sur le travail engagé par les Val de Marnais, les Franciliens et leurs élus comme c'est le cas avec ORBIVAL, comme c'est le cas avec le schéma départemental, avec le SDRIF et avec les options de développement d'une métropole solidaire, comme nous le faisons avec le Syndicat mixte Paris Métropole qui regroupe déjà 100 collectivités sur 180.

Ce n'est pas de coup de force dont la métropole a besoin sauf si c'est pour quelques territoires d'excellence.

C'est l'excellence pour tous qu'il faut obtenir pour répondre au Paris métropolitain du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est cela qui fera que Paris sera attractif en jouant sur ses meilleurs atouts.

Champigny a une histoire de luttes pour les libertés et la solidarité, une histoire de fraternité et d'ouverture au monde. Résister et construire, c'est ce que je vous propose de continuer à faire ensemble dans les semaines qui viennent. Et pour savoir que dans nombre de communes, de départements, au-delà des clivages habituels, les gens s'interrogent et agissent, je pense que l'on va imposer tous ensemble une issue positive.

Ces réformes sont tellement importantes, elles sont si cruciales pour l'avenir du pays qu'elles méritent pour le moins un référendum permettant aux citoyens de se prononcer. Au-delà du devoir d'information qui vous est dû et rendu ce soir, je compte sur vos interventions pour analyser, confronter autour de ces sujets décisifs et proposer aux champinois, à l'issue de ce conseil extraordinaire dont il sera largement rendu compte, vos avis et vos suggestions à l'adresse de tous.

Alors, vous avez la parole, les groupes politiques du conseil municipal –je le disais tout à l'heure- interviendront dans un second temps avant le vote d'une motion qui donnera le point de vue du conseil municipal de Champigny et sera transmise à l'Etat, après vous avoir tous entendus.

Je vais donc interrompre la séance officielle pour vous passer la parole. Des micros sont à votre disposition.

La séance est suspendue et le débat public est ouvert. »

Entrée en séance de **M. DEFRANOUX à 18h45**

**Interruption de séance à 19h pour donner la parole aux habitants présents.**

Entrée en séance de **M. LEGER à 19h05**

**M. DESSEIGNE à 19h10**

**Mlle FUNES à 19h15**

**Un certain nombre d'habitants prennent la parole.**

**Mme Christine RUSSE**

« J'ai trois enfants, une fille handicapée, un enfant en faculté et un autre au collège en troisième, et un mari TOS, chef de cuisine. Je suis affolée par ce que vous venez de dire. Cela me pose plein de questions. C'est pour cela que je suis venue aujourd'hui. Sachez que je ne suis pas à l'aise. C'est la première fois que je viens à un conseil municipal extraordinaire. Je ne sais pas du tout ce que c'est. Excusez-moi si je bafouille un peu. Je suis très inquiète pour l'avenir du service public. Je vois par exemple, ma fille a des financements grâce au conseil général, sa carte Rubis, sa carte Améthyste. Elle est en foyer d'hébergement et le conseil général en paye une partie. Qu'est-ce que cela deviendrait si tout cela était supprimé ? Qu'advierait-il de mon mari, personnel TOS dans un collège ? Les facultés ? Cela m'épouvante. Je n'ai pas de mots pour dire cela.

Et puis, ce Grand Paris. Vous parlez de métropole parisienne. Cela veut-il dire que Champigny deviendrait Paris ? Nos parents ont connu, moi j'ai encore la Carte Vitale où j'ai le 75. Mes enfants, ils ont le 94. J'en suis super fière. Je suis du Val de Marne, je suis de Champigny, du Val de Marne. Je ne serai jamais d'une métropole parisienne. Je ne veux pas. A la rigueur, je veux bien y travailler. Excusez-moi, c'est beaucoup d'émotion pour moi. C'est insupportable pour moi, cela. En plus, je suis sans emploi pour le moment. Pareil, Pôle Emploi Service, de plus en plus on est amenés chez des recruteurs privés. Cela va-t-il continuer ? Que va-t-on devenir ? Voilà.

Je voulais savoir si vous y étiez hier, avec tous les autres Maires. Et si oui, je trouve cela super.

Je voulais dire également, je fais aussi partie d'une association de parents d'élèves, la PEEP. On a quand même un rôle important. J'étais vendredi dernier au conseil général avec M. Desmarest qui nous a un peu alertés aussi sur ce sujet. Il nous disait qu'une dame se plaignait que certains conseillers généraux ne viennent pas aux réunions des collèges. J'ai répondu que le nôtre, sur 20 collèges, il venait. C'est M. Ouzoulias. A part exception, il vient. Sur d'autres collèges, apparemment d'autres ne viennent pas. Et là, M. Desmarest nous disait : imaginez si les conseillers deviennent territoriaux, les régions et les départements mélangés, dites-vous bien que cela veut dire qu'il y a personne comme conseillers régionaux sur les lycées. On verra encore moins nos conseillers généraux s'ils devaient tout faire, si, tout d'un coup, tout était dévolu à une seule personne. Voilà, je suis inquiète pour tout cela. »

### **Mme Dominique GRANDPAIN**

« Bonsoir, j'ai écouté avec attention le constat de politique de M. Sarkozy. C'est vrai que l'on est tous inquiets d'abord pour les collectivités territoriales dont l'Etat étrangle complètement le budget et se désengage de plus en plus. Cela me pose question. Où est la démocratie actuellement ? Puisqu'il n'y a aucune concertation avec les élus et les collectivités pour définir le trajet des transports. On nous avait promis un nombre de gares. En résultat, il va y en avoir très peu. Et ce sera mis où ? Où M. Sarkozy et la société du Grand Paris voudront. Comme vous le dites, l'aménagement du territoire, on n'en fait plus du tout partie.

Ma question ce soir est comment va-t-on faire tous pour s'unir, pour exiger que la démocratie existe ? On a quand même un pouvoir. On est des citoyens. On paie tous des impôts, taxes, impôts locaux, etc. On travaille. Je crois que l'on a le droit à la dignité c'est-à-dire d'avoir un travail, à proximité de son logement. Ne pas faire des banlieues des cités dortoirs, comme on l'a connu il y a 40 ans. On en est venu à démolir toutes ces barres justement parce que c'est un mal vivre et cela engendrait beaucoup de problèmes. En effet, on concentrait tous les gens avec les mêmes ressources, donc les plus défavorisés. C'est vrai aussi que l'on est ici et il faut penser à défendre le logement social Cela aussi fait partie de l'aménagement du territoire. Ce soir, on est venu nombreux. Comment va-t-on faire avec nos élus et nos conseillers généraux pour défendre l'aménagement du territoire et être écoutés ? »

### **M. OMBRASSE**

« Je voulais simplement dire que je suis un peu désolé que la réunion se fasse à cette heure-ci. Il y a beaucoup de monde mais je pense qu'il y en aurait eu encore plus, peut-être dans une autre salle un peu plus grande. Depuis que je suis à Champigny, cela fait 20 ans, beaucoup de projets sur les transports. Aucun n'a abouti. Sans faire un inventaire à la Prévert, je prends Eole, TVM, un bus en site propre sur la RN4. Concernant le boulevard Stalingrad, en l'an 2000, on nous avait promis un bus en site propre. Le bus en site propre n'existe pas. Les terrains ont été préemptés et de chaque côté je ne sais pas ce qui va se passer. Autre chose, dans ces projets, il serait souhaitable peut-être de remettre à plat le plan local d'urbanisme et de faire une révision. Je sais qu'elle a été faite récemment. Particulièrement, pour une densification mais peut-être une densification pour des gens qui veulent, par exemple, rehausser leur pavillon. On s'aperçoit que, dans certaines régions de Champigny, c'est impossible. En revanche, dans d'autres c'est possible. Peut-être pour du logement locatif.

Une question peut-être un peu dérangeante, Champigny -je crois- a 40 % de logements sociaux ? Jusqu'à quel pourcentage souhaitez-vous aller ? Je trouve que Champigny est déjà une très bonne commune dans le sens où elle montre l'exemple des 20 % réglementaires d'après la loi. Beaucoup de communes ne le font pas. On le voit tous les jours aux alentours, que ce soit à Saint Maur ou ailleurs. A 40 % de logements sociaux, c'est un bon taux. Je sais que cela peut faire bondir certaines personnes. Je suis désolé, il faut une mixité sociale.

Le fait de revenir sur une augmentation de la SHON pour certains logements permettrait aussi à la Mairie de récupérer une taxe d'habitation plus élevée. C'est l'un des aspects que je souhaitais aborder. Lorsqu'on fait des constructions, il serait bon de penser à tout ce qui se passe autour, au niveau des écoles. On s'aperçoit que certaines écoles sont en surpeuplement. Des logements viennent d'être faits et l'augmentation va être encore plus importante. Et puis, un dernier point, je m'interroge sur les 16 hectares que l'Etat va laisser concernant la RN4-A4, la liaison.

On s'aperçoit que, boulevard de la République, beaucoup de camions passent. La pollution est énorme. Sur ces 16 hectares, à la première réunion, j'avais entendu 120 logements sociaux. "Champigny notre ville" a indiqué -je crois- 500. Et le préfet voulait faire 3.000 logements sociaux en plus. C'est ce qui a été dit. Lorsque l'on reprend sur le site internet de la région Ile de France, il y a une densification à ce niveau. Je m'inquiète de la densification. Pourquoi ? Parce qu'il y a tous les aspects (écoles, services publics aux alentours). Il serait peut-être souhaitable d'avoir un équilibre. Après, je ne sais pas si ce sera juste ou pas juste. C'est aussi une partie de la démocratie. Et puis, sans refaire un peu disons un feedback sur tout ce qui avait été promis, le Trans Val de Marne, honnêtement, je n'y crois plus. Dans le tracé qui va être fait, qui va passer par les Boullereaux, je m'interroge sur les liaisons avec la station des Boullereaux. Ce tracé n'est pas très pertinent par l'avenue du Général de Gaulle.

En résumé, refonte du plan local d'urbanisme. Je me demande franchement si Champigny veut des transports en commun. On s'aperçoit que Champigny est un peu une forteresse sans transports en commun. Depuis 20 ans, je n'ai pas vu avancer beaucoup de transports en commun.

Je suis désolé si mon intervention peut prêter à sourire. D'autres personnes pensent peut-être différemment. Je vous remercie. »

### **M. le Maire**

« Cela nous fait un peu mal. Je ne vais pas entamer un dialogue question-réponse, Monsieur, mais on a fait vraiment des efforts. Il y a eu des améliorations toutes récentes de desserte le soir, etc. Mais c'est vrai que, globalement, jusqu'à maintenant, nous sommes une ville qui n'a pas obtenu sa place dans la métropole au niveau des transports. Nous nous battons justement par rapport à cela.

Simplement un mot aussi, parce que je reviendrai très rapidement à la fin sur l'ensemble des choses qui nous engagent nous. Mais quand même, je voudrais attirer votre attention. Si la société du Grand Paris a un périmètre sur Champigny, ce n'est plus la ville qui aura à déterminer le plan local d'urbanisme. C'est l'Etat. Cela change la donne. J'attire donc l'attention parce que cela peut être considérable. Il y a quelques mois, M. Christian Blanc que j'avais eu l'occasion de rencontrer parlait d'un périmètre de 700 hectares possibles autour d'une gare. C'est énorme. La Défense ne fait pas 700 hectares. Cela peut faire la moitié de Champigny. Le plan d'occupation des sols, notre PLU aujourd'hui, de toute façon le débat ne serait plus avec nous, il serait avec l'Etat. Quand on sait que la société du Grand Paris doit s'efforcer de payer un tiers du métro avec la valorisation des sols, moi j'ai peur pour la diversité du logement. On risque d'avoir du bureau et du standing, point, et rien d'autre. Et par-dessus du tissu pavillonnaire. Et là, ce n'est plus un étage de plus. Là, on est dans la nuance des choses que l'on peut débattre et que l'on a toujours débattues. On serait sur une utilisation radicalement différente. Alors, il y a une petite avancée dans la façon dont le projet de loi a été déposé à l'Assemblée. C'est qu'il est prévu des conventions avec les villes. Mais j'ai pu reposer la question directement au secrétaire d'Etat Christian Blanc. Que se passe-t-il si la ville n'est pas d'accord avec cette convention ? Ce n'est pas prévu dans le texte de loi. Il est prévu qu'elle est d'accord. C'est ennuyeux, il n'y a pas de recours.

C'est une question centrale que vous posez. Vous la posez bien. On a parlé aussi de la vie quotidienne, d'autres personnes ont évoqué la leur. Mais voyez, pourrai-je plus tard faire des travaux et les discuter au plan local ? Ou vais-je me retrouver, comme du temps où les permis de construire étaient instruits par l'Etat? C'est une vraie question. »

### **Un habitant**

« J'habite au Mordacs. Au dernier carrefour qui a eu lieu au Bois l'Abbé, il y a eu un gros problème de logement, non seulement dans l'attribution mais pour le paiement. Le salaire des gens n'augmente pas. Les loyers ne cessent d'augmenter. Une fois que les bailleurs ont fait les travaux, il y a l'augmentation du loyer. Ils vous obligent maintenant à signer quand même avec une lettre recommandée, pour payer cette augmentation. Les salaires n'augmentent pas. Que vont faire les familles avec cela ? Merci. »

### **M. Philippe Franck**

« Bonsoir, je suis secrétaire de section du parti socialiste à Champigny. Monsieur parlait des salaires qui n'augmentent pas. En revanche, le salaire du président a augmenté de plus 172% en un an. C'est une petite comparaison sur les questions de salaire. Je voulais ajouter l'indécence au niveau de l'absence du président de la République à l'assemblée des Maires de France. Proposer un projet de démolition des collectivités territoriales et ne pas avoir le courage de le présenter aux Maires de France, je trouve que c'est purement indécent. Effectivement les collectivités, Monsieur le Maire, vous l'avez signalé, représentent 73 % de l'investissement public. Si l'on avait attendu l'Etat pour construire des crèches, pour construire des collèges et faire des investissements, effectivement je crois que les campinois se porteraient très mal. Les campinois ont tout simplement de la mémoire. Ils savent très bien observer l'état des collèges, l'état des lycées, depuis que les collectivités territoriales interviennent en la matière.

La suppression de la clause générale de compétence, ce serait transformer les collectivités territoriales tout simplement en guichets administratifs. S'il n'y a pas de clause générale de compétence, pourquoi se présenter à des élections, tout simplement ? Si c'est pour mettre en place des normes administratives dictées par l'Etat, ce n'est simplement pas de la politique locale. C'est la centralisation. C'est un retour au 19<sup>ème</sup> siècle.

La suppression de la taxe professionnelle, je trouve cela aussi assez curieux dans le sens où c'est couper un lien économique entre les entreprises et les territoires. Je ne vois pas pourquoi des communes continueraient à construire des zones d'activité si les entreprises ne payent pas en retour les communes. Cela me semble du bon sens. En matière d'élection des conseillers territoriaux, je crois qu'il faut prendre conscience qu'à terme cela menace l'avenir du département. Cela bénéficierait plutôt aux régions qu'aux départements. Il faut que les citoyens aient conscience que cela porterait atteinte à l'avenir de l'échelon départemental. Or, l'échelon départemental, au niveau des actions sociales, a fait ses preuves. Au niveau du schéma d'aménagement, cela a été évoqué tout à l'heure, le SDRIF mis au point par la région Ile de France a été bloqué par l'Etat à l'approche des élections régionales. C'est un peu curieux. Globalement, il se trouve que ce SDRIF proposait le rétablissement des activités en faveur de l'est parisien par rapport à l'ouest. Effectivement, il s'agissait à l'approche des élections de donner priorité à la Défense. Mais alors les campinois sauront à quoi s'en tenir au niveau de ces schémas d'aménagement.

Enfin, je voulais intervenir sur un dernier point. C'est la question de l'intercommunalité. L'intercommunalité est une question assez complexe qui n'est pas technique et technocratique. Elle pose des questions fondamentales. Le parti socialiste a été très clair au niveau de l'intercommunalité. Il y est favorable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour Champigny, ce n'est pas simple. Cela suppose que l'on arrive à avoir une vision commune de territoires avec les

communes qui nous environnent. Avoir une vision commune de territoires, cela supposerait que les communes qui nous environnent acceptent de respecter la loi SRU, des 20% de logements sociaux. Cela dit, cela me paraît extrêmement compliqué mais je pense que l'on ne peut pas éviter un débat en la matière. Les habitants attendent beaucoup de pragmatisme, de savoir si l'on peut continuer à gérer les équipements sportifs et culturels seul ou si ces équipements exigent que l'on se pose la question de l'intercommunalité. Il y a plusieurs instances de démocratie participative à Champigny, comme les Rencontres Citoyennes. Il ne serait pas inintéressant de porter la question de l'intercommunalité lors de ces Rencontres Citoyennes. Merci. »

#### **Un intervenant.**

« Bonsoir. Monsieur le Maire, je vais vous demander quel est le trajet exact du métro. Je voudrais savoir si vous avez plus d'information au niveau des points d'arrêts du métro. Ce serait intéressant. En revanche, ce qui m'inquiète, les gens ne le savent pas forcément, cela sera-t-il géré par la RATP ou par des services extérieurs du style Veolia ? La RATP est crédible mais le service privé, moi je n'y crois pas du tout dans la mesure où l'on voit ce qui se passe en Angleterre, pour les prochains jeux olympiques. Je me pose des questions. Cela dit, j'espère qu'il y aura une plus grande concertation. Je vais demander cela. Sinon, franchement, les électeurs ne voteront plus. Ils ne seront plus motivés. Merci. »

#### **M. Yvon LURIET**

« Bonsoir tout le monde. Je suis du Parti de gauche du Val de Marne et de Champigny. Je voudrais intervenir en tant que citoyen sur les différents points qui ont été développés. Ce projet de loi du Grand Paris, comme la réforme des élections des élus des collectivités territoriales, il est clair qu'il vise à dessaisir les élus locaux et les habitants, en ce qui concerne le projet du Grand Paris en particulier, de l'aménagement du territoire, comme vous l'avez dit. Cela m'interpelle aussi en tant que citoyen sur le mode d'élection choisi. Un scrutin à un tour va bien entendu défavoriser l'expression populaire la plus large puisqu'elle conduira à porter aux affaires un groupe qui éventuellement n'obtiendrait que 25% ou 30% des voix. C'est quand même un délit de démocratie assez grave. Il faut quand même s'interroger. Il est clair qu'a priori, ce que l'on ne peut pas obtenir par élections, on cherche à l'obtenir,

M. Sarkozy cherche à l'obtenir, par d'autres méthodes. C'est quand même gravissime pour nos institutions. Ensuite, toujours en tant que citoyen et usager, par rapport à la réforme des transports, il faudra aller trouver le financement de ce projet. En particulier, a priori, par l'augmentation des tarifs. Actuellement, un usager paye environ 30 % seulement du prix du service consommé. Si ce prix doit augmenter, à combien cela va-t-il porter les dépenses que l'on doit avoir sur ce poste ? En parallèle, il est question que les entreprises ne voient leur participation augmenter que de 0,1 % et ladite participation serait bloquée pendant 10 ans. On voit bien, là encore, deux poids, deux mesures. C'est l'usager vache à lait et une forme de cadeau une fois de plus. Cela ressemble en somme furieusement à ce qui se passe ou à ce qui va se passer pour la taxe professionnelle. La taxe professionnelle, vu le montant de dépenses qu'il va falloir compenser, effectivement comme votre schéma le montrait, il n'y a pas 36 solutions, il va falloir aller le chercher ou sur la taxe d'habitation ou sur la taxe foncière. Une fois de plus, c'est le citoyen lambda qui va se retrouver mis à contribution.

On oublie une chose dans ce débat. La taxe professionnelle, quoi que l'on en dise, est déductible du résultat des entreprises. La taxe professionnelle qu'elles paient vient en diminution de l'impôt société qu'éventuellement elles ont à acquitter. Moi, je voudrais bien, en tant que citoyen, pouvoir déduire de ma note d'impôt sur le revenu ma taxe d'habitation et ma taxe foncière. Pourquoi pas ? Ce serait peut-être une solution. Effectivement, comme cela a été rappelé, pourquoi les entreprises ne participeraient-elles pas au financement commun ?

Je rappelle par ailleurs que, quand il y a eu la suppression de la part des salaires pour la détermination des bases d'imposition, je ne vois pas quand même l'impact énorme que cela a pu avoir, en particulier sur l'emploi. On nous promettait monts et merveilles : diminuons les charges, et puis tout refleurira. Je n'ai pas l'impression que cela ait tellement fleuri, c'est même le contraire.

Voilà en gros, en tant que citoyen, ce qui m'inquiète lourdement dans l'ensemble de ces projets. Pour rebondir sur ce qu'a dit ma voisine, effectivement que doivent proposer les partis et les élus qui s'opposent à ce projet, à la population pour qu'elle donne son avis ? Il n'est pas question, a priori, qu'on la consulte énormément. Il y a eu une réforme constitutionnelle qui en théorie prévoyait, si je ne m'abuse, la mise en place d'un référendum d'initiative populaire. Il semble que le décret d'application mette beaucoup de temps à arriver. On a eu l'exemple pour la Poste récemment. Vu le fruit de notre campagne et le nombre de signature recueillies, il y aura sûrement de quoi mettre en place un référendum d'initiative populaire. Sur des réformes aussi lourdes de sens que celles qui nous sont proposées concernant la taxe professionnelle, la réforme du mode de scrutin et également la mise en place de la société du Grand Paris, je ne sais pas, il y a peut-être un deuxième fils Sarkozy à placer quelque part... Allez savoir ?!

En tout cas, sur ces sujets gravissimes, cela mériterait sûrement qu'il y ait un référendum d'initiative populaire. Je vous remercie. »

### **M. Pascal JOLY**

« Responsable syndical sur l'Ile de France, je suis tout à fait pour l'idée du référendum pour une simple raison. La conjugaison des réformes qui nous sont proposées, Grand Paris, collectivités territoriales, taxe professionnelle, nous fait changer de nature de République. Rien que cela mériterait que nous, en tant que citoyens, soyons consultés, quel que soit d'ailleurs le résultat du référendum, mais au moins on aurait le mérite de poser la question au peuple sur un changement de nature de la République.

Deuxième chose, j'ai lu, dans la presse, attentivement, les budgets qui sont annoncés, notamment dans le cadre du Grand Paris. Je crois que 35 milliards d'euros sont annoncés, notamment sur la création du fameux Grand 8, en matière de transport, qui ne répond pas aux besoins des Franciliens d'ailleurs. Je ne sais pas si vous avez regardé. Ce qui est projeté ici n'est pas le Grand 8, il y a peut-être confusion, mais c'est Orbival. Le Grand 8 relie, cela a été très bien dit par M. le Maire, les grands aéroports (Roissy, le Bourget, Orly), aux grands pôles de centres d'affaires, notamment la Défense. Et cela ne répond pas aux besoins des Franciliens et encore moins à ceux des campinois, puisque les campinois sont complètement oubliés dans cette affaire. 35 milliards d'euros!! Et je crois savoir qu'un député du coin a proposé notamment que le Grand 8, cher au cœur de M. Sarkozy et du Grand Paris, soit financé notamment par une augmentation du tarif des transports. Cela va donc peser sur nous tous, en termes de prix. Ce que l'on risque de payer en plus ne va pas répondre à nos besoins en matière de transport mais aux besoins de quelques hommes d'affaires qui vont avoir besoin de circuler de plus en plus vite dans toute la région Ile de France.

Voilà quelques sentiments mais, effectivement, si quelque chose peut ressortir ce soir, c'est d'exiger la tenue d'un référendum sur cette question parce que c'est notre affaire. Nous vivons dans le Val de Marne, à Champigny, dans la région Ile de France. On ne peut pas être dessaisi d'une question aussi importante qui risque de modifier, même bouleverser nos vies. Merci. »

### **M. VIGUIER**

«Je voulais poser une question Vous excuserez ma naïveté sur la question. Ce n'est pas forcément consensuel. Mais pourquoi le Grand Paris est-il forcément une menace ? N'est-il pas aussi une occasion de rééquilibrer l'est et l'ouest ? On est quand même dans une situation

où beaucoup d'emplois sont à l'ouest et les logements sont à l'est. Je ne suis pas sûr que le Val de Marne tout seul puisse participer au rééquilibrage. J'entendais Madame qui disait qu'elle est campinoise. Je suis aussi campinois. Mais dès que vous faites cinq cents kilomètres, vous êtes parisien. Parisien, dans ces frontières historiques de 2 millions d'habitants, mais dès que vous êtes à l'étranger, moi je me présente en tant que parisien. Excusez-moi, Champigny, personne ne connaît quand on part un petit peu loin. Et Paris, j'y suis dix heures par jour, même plus. Je me sens autant parisien que campinois. Et l'argent me semble quand même à l'ouest en grande partie. Si le Grand Paris est une opportunité de mieux rééquilibrer, et notamment les emplois et les logements, cela ne me paraît pas forcément une menace, au contraire. J'y voyais plutôt une opportunité ou une chance. C'était la question que je voulais poser.

Sur la taxe professionnelle, je voulais dire aussi quelque chose. J'entends beaucoup dire que la taxe professionnelle va être complètement supprimée, etc. C'est un dossier que je connais un petit peu par ailleurs. J'ai toujours entendu dire que c'était un impôt imbécile. Il me semble que la réforme de la taxe professionnelle- peut être pas la méthode, peut-être pas le calendrier- était quelque chose qui ne semblait pas forcément être une mauvaise chose. Par ailleurs, je n'ai pas cru comprendre que les entreprises seraient complètement exonérées de taxation. Notamment sur le foncier, il reste des taxations. Et les salaires qui étaient exonérés de la taxe professionnelle, au contraire il est prévu d'y remettre une part salariale. Ce sont plutôt les investissements productifs qui sont sortis de l'assiette. Il me semble quand même qu'il y a eu des exemples à Champigny de sociétés de robinetterie ou autres qui sont parties. La taxe professionnelle est également un outil de délocalisation et c'est pour cette raison qu'il fallait la réformer. Alors, peut-être pas de la façon dont cela se passe, mais moi j'ai toujours entendu dire que la réforme de la taxe professionnelle était nécessaire. »

### **Mme GENE-COLIN**

« J'ai une petite question. On a entendu dans les médias les inquiétudes liées au projet du Grand Paris. Vous le confirmez ce soir, notamment sur les déséquilibres des quartiers est et ouest que tout le monde connaît. Ne peut-on pas profiter de quelques perches, si le mal est fait, pour profiter de ce projet en déployant quelques réformes pour le profit des campinois ? Merci. »

### **Mme LEFIEF**

« Je suis agent RATP, citoyenne de Champigny. J'ai une toute petite responsabilité syndicale au niveau de la RATP.

Au niveau de la concertation sur le projet du Grand Paris, il faut savoir quand même que M. Blanc est ancien PDG de la RATP. Il avait quelques connaissances dans ce dossier. Comme tout citoyen, ce que l'on subit depuis que le nouveau président de la République a pris ses fonctions, aucune concertation, que ce soit les usagers, les agents de la RATP. C'est un projet qui est construit uniquement pour le gouvernement et pour la famille du gouvernement, élargie. Il faut savoir que l'Etat s'est désengagé des transports et du logement, comme chacun le sait. Il y a un léger retard au niveau des investissements qui datent de plus de 30 ans. Et là, comme par hasard, il nous présente un super projet. En revanche, quand on est usager, que ce soit le RER A, hier matin on a eu un super parcours, et d'un autre côté on va nous présenter un grand projet, avec un Grand Paris. Seulement quand on est citoyen de la ville de Champigny, on va voir les trains passer parce que c'est un projet qui n'est pas du tout pour les salariés que nous sommes. Tout à l'heure, il a été évoqué dans la salle le TVM. Moi, je suis fière que ma ville défende des projets. D'un autre côté, une ville à côté comme Saint Maur, par rapport au TVM, elle se refuse à ce que nous, citoyens de Champigny, puissions

avoir le TVM parce qu'elle a peur de certains citoyens de Champigny. Et cela, c'est grave. On est pénalisé au niveau des usagers. On ne peut pas circuler librement.

Les réseaux sont bien sûr saturés mais, d'un autre côté, quand on veut développer des transports, alors que dans le Val de Marne on a un super projet qui s'appelle Orbival, comme par hasard il y a une peau de banane qui est glissée. On nous amène quelque chose qui soi-disant va nous sauver. Il faut rester très attentif. En plus, c'est un super projet mais qui va payer ? Cela va être les usagers, les citoyens. Il faut quand même savoir qui est responsable pour aller chercher les finances. C'est un député d'à côté. Il s'appelle Gilles Carrez. Il était avant au conseil d'administration du STI. Là, boum, comme par hasard, il vient de passer au conseil d'administration de la RATP. Il va bien connaître les ficelles pour organiser.

A l'arrivée, on sait que malheureusement on va payer. Une question a été posée dans la salle : qui va exploiter ? Alors là, c'est une grande question. Le 3 décembre 2009, avec le règlement européen, dit ESP, d'ouverture à la concurrence pour les transports, étant donné que c'est la création d'une nouvelle ligne, il y aura appel d'offres. La RATP n'est en aucun cas sûre de remporter le marché. Peut-être qu'elle le remportera, peut-être pas. En tous les cas, il y a toujours les questions de finances derrière. Je ne pense pas que les usagers, les citoyens sortiront vainqueurs de cette bataille. Je pense qu'ils vont le payer très cher.

On a vécu un moment important au mois de septembre, par rapport à la Poste. Des rendez-vous peuvent avoir lieu. On doit créer les conditions pour se réunir et se donner les moyens d'avoir un referendum. C'est trop important. Dans le projet du Grand Paris, il y a le logement et il y a toutes les réformes comme l'a si bien présenté M. le Maire au début. Certainement, d'ici à quelque temps, il faudra faire un choix dans la vie : soit se loger, soit circuler. On ne pourra plus rien faire, et on n'aura même plus les moyens de le faire. Cela a été soulevé, les salaires sont devenus tellement bas. Où va-t-on aller habiter ? J'en ai fini.

Merci. »

### **M. GUIGNARD.**

« Merci. Je suis secrétaire de section du PCF. Tout d'abord, je tiens à remercier M. le Maire et la majorité municipale pour la tenue de ce conseil municipal extraordinaire. C'est, une nouvelle fois, un exemple positif de ce que doit être le fonctionnement démocratique dans les institutions. Cela mérite d'être souligné, notamment en cette période où M. Sarkozy et son gouvernement se livrent à un véritable coup d'état contre la démocratie, la décentralisation, les fondements de notre République, contre les services publics. En effet, le projet de réforme des collectivités, ce n'est ni plus ni moins la volonté de supprimer les lieux de démocratie, de proximité, de résistance, que sont les communes, les départements et les services publics qu'ils rendent aux populations. L'objectif est de faire place nette pour le privé, à la finance, de mettre le pays en coupe réglée pour répondre aux besoins du capitalisme. Ils veulent en finir avec les principes d'égalité et de solidarité. L'accès aux services et la réponse aux besoins les plus essentiels se feront en fonction des revenus, et tant pis pour ceux qui n'auront pas les moyens de payer.

L'offensive de la droite est puissante. Elle se déploie sur deux axes. En premier lieu, frapper les collectivités au porte-monnaie, avec la suppression de la taxe professionnelle. Pour Champigny, ce sont près de 11 millions d'euros en moins soit l'équivalent d'un tiers du personnel communal. Cette disparition de la taxe professionnelle constitue un nouveau cadeau au patronat. Il va coûter cher aux populations, en obligeant les collectivités à une hausse des impôts locaux et à la réduction des services rendus. Le deuxième aspect, également extrêmement dangereux, c'est la réduction voire la disparition du pouvoir des collectivités. Pour le gouvernement et l'UMP, les départements doivent disparaître. La réforme prévoit donc de les dissoudre dans les régions. C'est dans ce sens qu'il prévoit de supprimer, pour les régions et les départements d'ailleurs, la clause de compétence générale. Autrement dit, c'est

la mise à mal des politiques sociales, des crèches, de la vie sportive, culturelle, etc. Il est clair que le privé observe ce processus avec avidité. Pour les communes, il faut, selon M. Sarkozy, actionner le processus d'intercommunalité. Il faut les regrouper et créer des communes nouvelles, voire de grandes métropoles. Si les villes ne s'inscrivent pas dans cette démarche, ce seront les préfets qui décideront. Champigny pourrait ainsi être regroupée autoritairement avec Chennevières ou Villiers. Dans le même temps, la droite travaille à un nouveau mode de scrutin, cela a été dit, avec la disparition des conseillers généraux et régionaux, la suppression de 40% des cantons, des élections de conseillers territoriaux à un scrutin à un seul tour, profondément antidémocratique. Cela s'inscrit dans le sens de la réforme et vise à supprimer des élus de proximité, à éloigner les citoyens des lieux de décision, à porter un coup fatidique à la démocratie locale, aux projets locaux et aux services publics de proximité.

Pour l'Ile de France, ils enfoncent le clou et mettent en place un dispositif particulier sous la responsabilité de M. Sarkozy et Christian Blanc, c'est le Grand Paris. Leur ambition pour Paris, c'est le quartier d'affaires de la Défense. Le gouvernement prévoit de doubler la surface de cette place forte qui brasse des milliards tous les jours. Ils proposent de lui rajouter des milliers de mètres carrés de bureaux. Au passage, ce n'était pas pour rien que le père voulait placer le fils. Il prévoit la mise en place de pôles de compétitivité, donc la Défense, Roissy, Saclay, Marne la Vallée, qui seraient branchés directement sur la bourse et le monde des affaires, des pôles en concurrence libre et non faussée avec les principaux pôles européens. Les autres territoires sont délaissés. Ils mettraient également en place un super métro pour les hommes d'affaires, desservant les aéroports, les gares TGV et les principaux pôles. Ainsi dans le Val de Marne, il n'y aurait que quatre gares alors que le projet Orbival en prévoyait vingt. Il en prévoit toujours vingt. Ce projet de transport, M. Carrez, notre député, prévoit qu'il soit, pour une part, financé par l'augmentation des tarifs de transport et les PV. Bref, la ficelle est grosse. On nous fera payer un projet dans lequel, si les choses restent en l'état, nous ne ferions que regarder passer les trains. L'objectif du gouvernement, de l'UMP, de la droite, est de faire de Paris une métropole mondiale d'affaires, capable d'attirer en masse des capitaux, le monde de la finance, avec pour volonté de rivaliser avec Londres, Tokyo, Hong Kong. C'est une orientation qui répond aux besoins des puissances financières et aux objectifs européens. Mais une orientation qui tourne le dos aux intérêts de la majorité de la population francilienne, aux besoins de formation, de logement, de transport, aux besoins de développement industriel, alors que l'on sait que d'ici à 2015, c'est la suppression de 350.000 emplois qui est prévue dans ce secteur en Ile de France.

Pour les communistes, il ne s'agit pas d'en rester au statu quo. Des réformes sont nécessaires mais elles doivent répondre aux besoins réels les plus urgents des populations. Elles doivent avoir lieu dans le cadre d'une démarche concertée, démocratique et d'un développement durable et harmonieux des territoires. Elles doivent prendre en compte la nécessaire amélioration de notre quotidien, de notre vie. L'objectif doit être la réduction des inégalités sociales et territoriales. Cela impose d'ailleurs de traiter les causes des inégalités, des ségrégations, des exclusions dont sont victimes les habitants en matière d'emploi, de logement, de transport, d'accès au savoir et à la santé, aux services publics. Nous proposons des réformes fondées sur les coopérations entre les territoires, de nouveaux droits pour les citoyens, les salariés, de nouveaux moyens d'action et de financement pour les politiques. Il est clair que ces réformes ne peuvent aboutir et réussir que si elles s'inscrivent dans une démarche démocratique et que si chacun peut donner son avis, être écouté et entendu. Pour de telles réformes, l'Etat doit prendre sa place, toute sa place. Sa place et son rôle ne sont pas celui d'un Etat stratège, politicien, autoritaire, qui décide tout seul et impose ses orientations. Non, le rôle de l'Etat est celui de facilitateur, de solidarité, d'équité, de péréquation, garantissant la cohésion nationale et l'égalité. Il ne peut y avoir de réforme réussie sans

démocratie, sans qu'elle fasse l'objet d'un vaste débat public. La notion de démocratie participative n'a d'ailleurs de sens que si elle trouve une concrétisation dans les institutions. Pour cela, les communistes avancent des idées, des propositions qu'ils versent au débat. Mettre les citoyens au cœur des enjeux de la République, le droit de vote pour les résidents étrangers, la réforme de la fiscalité locale, développer, moderniser, créer des services publics nationaux et locaux, créer un pôle financier public pour répondre aux besoins des populations en s'affranchissant d'ailleurs des contraintes de la finance et de la spéculation, la taxation des revenus financiers.

Face au projet de M. Sarkozy du Grand Paris et de la réforme des collectivités, il nous faut continuer à travailler à un très large rassemblement pour exiger son retrait, pour imposer une autre orientation, respectueuse des territoires et des hommes, s'appuyant sur les atouts de la région capitale, une orientation qui prenne en compte les réponses aux besoins sociaux, économiques et environnementaux. Cela suppose, entre autres, une autre orientation de l'argent. Cela est d'autant plus nécessaire que la spéculation financière est répartie comme s'il n'y avait pas de crise, et cela uniquement pour les intérêts égoïstes des plus riches. En tout cas, sur la réforme des collectivités et le Grand Paris, le dernier mot doit revenir à nos concitoyens notamment par l'organisation d'un référendum. Je vous remercie. »

## **M. OUZOULIAS**

« Je voudrais d'abord remercier la représentante de la PEEP de signaler que je suis présent. C'est pour dire une chose. C'est vrai que je n'y suis pas toujours, parce qu'en tant que conseiller général, j'ai d'autres responsabilités. Mais quand il y aura un conseiller territorial qui aura la charge de la région et du département, vous ne le verrez pas. D'abord, il y en aura beaucoup moins. On l'a dit, il faut réduire le nombre des élus locaux. Le coût de cette réduction, c'est 2 millièmes de la dépense budgétaire. C'est vraiment un prétexte. Elle a raison cette dame. On a déjà du mal, en tant que conseiller général mais c'est valable pour les Maires, les élus locaux, c'est très difficile. On voit bien que l'objectif, c'est d'éloigner. Un sondage a été fait récemment. On a demandé aux gens : chez les élus, quels sont les gens sur lesquels vous comptez le plus ? Le Maire, le conseiller général. Mais parce qu'ils sont là, ils sont à l'écoute des besoins des gens, de leurs sollicitations, ils essaient d'y répondre, d'y faire face. Le jour où ils ne seront plus là, il n'y a plus de problème, on peut réduire la dépense publique. Qui allez-vous aller voir ? Le Maire sera toujours là, mais il vous dira : je n'ai plus d'argent, je n'ai plus de pouvoir, c'est l'intercommunalité qui règle tout, à l'échelle maintenant de 300.000, 400.000 ou 500.000 habitants. De toute façon, le président de la République l'a dit, il faut réduire la dépense des collectivités locales de 20% et en finir, cela existe aussi, en finir avec le statut de la Fonction publique territoriale. C'est un ensemble, c'est cohérent. Je veux dire aussi qu'il y a des moyens financiers pour faire face. Monsieur est parti sur la taxe professionnelle mais on est d'accord pour réformer la taxe professionnelle. C'est vrai que pour les actifs, les industries, etc., c'est lourd. Mais il y a quand même les banques, les services, tous ces gens-là qui vont être exonérés de la taxe professionnelle alors qu'ils pourraient quand même payer. On peut faire payer aussi les actifs financiers. 0,5 % je ne sais plus combien de milliards cela représente, 15 à 20 milliards. Taxer la spéculation financière qui aujourd'hui est complètement déconnectée de l'économie réelle. Dernière nouvelle, j'ai écouté le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Je me suis dit : ce qu'il vient de dire est révoltant. On a allégé le taux pour la passation des actifs quand on fait du supplément, etc. Coût de l'opération pour le budget de l'Etat, sur 2 ans 22 milliards d'euros. 22 milliards d'euros ! Regardez la restauration et les hôteliers. On a dit : ne vous en faites pas, le prix du restaurant va baisser, le prix de l'hôtel va baisser, des emplois, etc. On n'a rien vu. En permanence, on

allège mais il faut bien retrouver de l'argent ailleurs. On va le retrouver en direction des collectivités locales. C'est cela qui est dramatique.

Enfin par rapport au Grand Paris, nous, nous sommes d'accord pour Paris Métropole. Ce n'est pas cela qui se prépare. Au lieu de rapprocher l'emploi de l'habitat, c'est l'inverse qui va se produire. Les deux tiers de la commune de Nanterre vont être sous la coupe de la Défense. Création en perspective d'1 million de mètres carrés de bureaux. Tout le monde dit : comment les gens vont-ils y aller ? Pas de problème, on va prolonger EOLE jusqu'à la Défense, ne vous cassez pas la tête, vous allez prendre à la gare des Boullereaux EOLE et puis vous irez jusqu'à la Défense. Il est hors de question de créer des emplois ici, à Champigny, non, on va poursuivre une politique qui est en situation d'échec. Ce n'est pas ce que l'on veut. Voilà ce que je voulais dire. »

### **Mme PIERRE-EMILE**

« Bonsoir. Ancienne élue et membre du groupe des Verts. Monsieur le Maire, je vous remercie d'avoir organisé cette rencontre. Je pense qu'il est important que les campinois qui n'ont pas l'occasion de lire, n'ont pas eu l'occasion de s'informer sur ces projets, entendent la municipalité. Je ne vais pas être très longue. Je vais simplement dire qu'en ce qui concerne le projet de réforme des collectivités locales, je suis de ceux qui pensent qu'il est nécessaire de réformer les collectivités locales. En effet, aujourd'hui on a un système en mille-feuilles où les citoyens ont un peu de mal à se retrouver en ce qui concerne les compétences et les lieux de décision. Mais le projet nous est proposé fait fi de la démocratie et toutes les inquiétudes concernant les financements sont réelles. Il y a lieu de craindre que, comme dans le passé, toutes les assurances ne soient pas respectées. On sait très bien que l'Etat, depuis la décentralisation, a confié un certain nombre de responsabilités et les finances n'ont pas suivi. Il y a lieu de craindre. En ce qui concerne le projet de Grand Paris, je qualifierai ce projet de projet mégalomane. On nous dit que ce sera une grande métropole, comme les grandes métropoles autour de Barcelone, etc. Or, ce Grand projet n'intègre nullement et oublie complètement toutes les préoccupations que l'on a aujourd'hui en matière de développement durable, de protection de l'environnement. Quelqu'un a cité tout à l'heure le rapprochement entre les emplois et le logement. Ce projet ne tient pas compte de que, aujourd'hui, on a un déséquilibre très fort entre l'est et l'ouest. Pour moi, ce projet est à bannir. Il faut le combattre autant que l'on peut. »

### **Conclusion de M. le Maire.**

« Peut-être un mot sur le débat qui a été lancé entre plusieurs personnes tout à l'heure, à savoir si le Grand Paris n'était pas l'occasion de rééquilibrer l'est et l'ouest. Evidemment, depuis des années on travaille à cela. On travaille à cela avec Paris, avec la région, avec le Val de Marne. Cela avance. Comment a-t-on pensé le projet Orbival ? On avait pensé à cela. M. Viguiier a raison, on n'est pas que campinois. On travaille à Paris, on revient, les étudiants vont dans une fac, puis dans une autre, etc. Evidemment, on fait partie de cette grande ville. Mais il faut que chaque ville continue d'exister. Il faut en plus, pour réussir un projet, non pas foncer dans l'urgence pour faire quelques endroits qui vont briller et qui ne vont pas fonctionner vraiment. M. Ouzoulias a raison. Par quoi cela commence ? Par le doublement de la Défense. Ce n'est pas bon signe. Ce n'est vraiment pas bon signe pour un développement équilibré.

On nous a fait rêver au mois d'avril. Dix équipes d'architectes ont travaillé. Peut-être certains ont-ils vu les expositions. Elles étaient intéressantes. Le président de la République, le ministère de la Culture avaient commandé à dix ateliers d'architectes un vrai travail de prévision de ce que pouvait devenir l'agglomération parisienne. Le projet de loi n'a rien à voir. C'est rangé aux oubliettes. A tel point que les communes associées au sein du Syndicat mixte d'études Paris Métropole, dont Champigny fait partie, qui travaillent sur l'avenir de la

métropole mais une métropole où il ferait bon vivre, une métropole solidaire, une métropole où l'on ne met pas tout à la Défense ou tout sur les aéroports, où la vie se construirait, une vie équilibrée, dans l'esprit un peu de ce que l'on a inventé avec les Rencontres citoyennes. Cette métropole, les architectes y avaient pensé à leur façon. C'était intéressant. Maintenant le président de la République ne leur demande plus rien. Ils ont juste été utilisés, je dis bien le mot, ils s'en sont vexés d'ailleurs, ils ont été utilisés pour donner une certaine image de l'avenir de la métropole. Maintenant, la récréation est finie, on passe aux affaires. Alors, qu'a-t-on eu comme réaction ? Les 90 Maires, présidents de l'intercommunalité, le Maire de Paris, le président de la région, etc., se sont dit : Ces 10 ateliers d'architectes, il faut qu'ils continuent à travailler. Et c'est nous qui leur avons passé une commande pour continuer à travailler parce qu'il faut travailler à l'agglomération parisienne mais pas une agglomération qui rejeterait à nouveau l'extérieur dans une banlieue, pas un mode de transport qui prendrait tous les financements et on ne ferait plus le reste... Tout à l'heure, quelqu'un parlait de l'avenir de la RATP. Il y a une mauvaise nouvelle aussi, c'est l'éclatement en deux de la RATP. Il arrive à la RATP la même chose qu'à la SNCF il y a quelques années c'est-à-dire que les rails n'appartiennent plus à la RATP. C'est une autre société qui va peu à peu se développer. Après, on ne sait plus qui va rouler sur les rails. Avec RFF, maintenant il y a des trains de fret qui n'ont plus rien à voir avec la SNCF. Voilà.

Donc toutes ces questions sont posées. Que l'Etat participe en plus, ce serait normal. C'est la région capitale. En plus l'Etat, pendant 40 ans, a tout fait pour que l'on délocalise. On revient à des choses sérieuses et on se dit, finalement, que la région parisienne a des atouts. D'accord, dont acte. Mais est-ce pour revenir de façon autoritaire, brutale, et dire : allez, on commence par la Défense, le 4 août, on fait un décret à Nanterre, on prend tout, ensuite l'Epad, allez, « pousse-toi de là »... C'est quoi cela ? C'est avec cela que l'on va réussir une métropole équilibrée ? Oui, nous voulons une métropole mais une métropole dans laquelle chaque ville pourra conjuguer son identité, pourra trouver de la solidarité. Oui, il n'est pas normal que l'argent soit à l'ouest et les besoins sociaux à l'est. Mais même plus précisément, dans notre commune, les terrains qui appartiennent à l'Etat, entre Ikea, Leclerc et la Nationale 4, M.Ombrasse -je crois- en a parlé tout à l'heure, juste un mot là-dessus. Ces terrains appartiennent à l'Etat. Or, c'est le conseil général qui a commencé le boulevard. Légitimement, ces terrains devraient revenir en compensation au conseil général. L'Etat le conteste. C'est au tribunal. On verra. Mais derrière cela, deuxième chose, l'Etat nous dit déjà : attention, ici c'est nous qui allons décider. Pourtant, nous avons un projet, nous, la ville de Champigny, que nous avons versé au débat. Projet qui vous avait été présenté où il y aurait 25 % de logements et 75 % d'activités. Un projet équilibré qui fait des liens entre ces deux bouts de la ville qui ont été coupés pendant 40 ans. Il faut savoir que cela peut être remis en cause par une forme ou une autre. Si ce n'est pas autour des gares, il y a une autre méthode pour l'Etat qui pourrait reprendre la main éventuellement. C'est ce qu'ils appellent les Opérations d'Intérêt National, les OIN. Or, il y en a une tout près, celle de Marne la Vallée. Vous voyez, on n'est pas au bout.

C'est pour cette raison que l'on voulait vous prévenir, parce qu'il y a des enjeux. La question de M. Ombrasse est juste. Qu'est-ce que deviendront ces terrains ? C'est légitime. On y a réfléchi avec les campinois. Je crois que l'on vous dira au fur et à mesure ce qu'il en est parce qu'il n'est pas question que le développement, l'avenir de cette grande aire urbaine qu'est la région parisienne échappe aux citoyens. Moi, je retiens aussi de ce que vous avez dit, extrêmement important, c'est le besoin d'être consultés. Je crois savoir, cela n'a pas été évoqué mais on y reviendra peut-être, que le débat parlementaire est mardi. Il n'est pas défendu d'aller se faire entendre mardi. Pour ceux qui le souhaiteraient, il y a de la place devant l'Assemblée nationale. Je ne veux pas être trop long.

Nous allons reprendre la séance ordinaire. Je vous propose de rester, pour ceux qui ont suivi ce débat sur les réformes et sur le Grand Paris, parce que nous allons passer la parole à chacun des groupes du conseil municipal. Ensuite, nous procéderons à un vote sur un texte de référence qui est dans l'esprit du propos que j'ai donné au début. Ce sera intéressant d'ailleurs de voir, comment chacun explique, et d'un, ce qu'il va faire, et de deux, comment il va voter. Puisque c'est une séance publique, tout le monde doit pouvoir savoir ce que fait tout le monde. »

## **Reprise de la séance à 20h**

### **M. le Maire donne la parole aux groupes et élus du conseil municipal qui le souhaitent.**

#### **Intervention de M. FUCHS**

«Parlant de la réforme des collectivités territoriales, le chef de l'Etat, le 29 avril dernier, dans son discours de Chaillot, avait insisté sur deux conditions : la nécessaire concertation avec les élus, et l'engagement de l'Etat « Le grand Paris, déclarait-il, c'est l'Etat qui prend ses responsabilités, c'est l'Etat qui se donne les moyens d'agir, mais c'est aussi l'Etat qui associe, qui ne décide pas seul, c'est l'Etat qui donne l'impulsion nécessaire, mais qui n'impose pas d'en haut un projet qui ne peut réussir que s'il est partagé par tous ».

Force est de constater que le débat annoncé n'est pas au rendez-vous et que l'Etat tente de décider tout seul. En organisant ce conseil municipal extraordinaire, Monsieur le Maire, vous faites droit à une revendication démocratique fondamentale : la possibilité pour les citoyens d'être informés des mesures prises, d'en débattre librement et de choisir les moyens de faire entendre leurs aspirations. Je vous en félicite et j'exprime le souhait que d'autres débats ouverts soient organisés, l'importance du sujet le mérite. Toutefois ne nous limitons pas à débattre et à voter des motions condamnant le projet. Soyons créatifs, offensifs, formulons des propositions. J'envisagerai quelques pistes possibles tout à l'heure.

Le Président de la République a souhaité réduire le nombre des collectivités territoriales et il a souhaité clarifier leurs compétences. Dans le même temps, il a décidé de supprimer la taxe professionnelle, sans assurer aux collectivités la nécessaire compensation par des recettes pérennes et évolutives. Or celles-ci sont indispensables à l'équilibre des budgets et au financement des équipements publics. La réforme telle que prévue va favoriser les villes bien pourvues en activités tertiaires à forte valeur ajoutée au détriment des anciennes villes industrielles, où se concentrent les populations les plus fragiles et les plus demandeuses d'aides publiques. La suppression de la taxe professionnelle va donc y renvoyer la pression fiscale massivement sur les ménages.

Commencer d'ailleurs par parler des recettes fiscales sans connaître les missions de chaque collectivité, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Proposer de réduire le nombre d'élus, en fusionnant les conseils généraux et régionaux sous prétexte d'économies, c'est stigmatisant et culpabilisateur pour les élus tout en étant insignifiant en matière d'économies.

Les mesures proposées vont approfondir les inégalités entre des territoires riches, dont les recettes vont s'accroître, et des territoires comme le nôtre, où les besoins sociaux sont les plus grands. Une vraie politique de développement territorial serait celle de la péréquation des richesses pour tenter de diminuer les écarts entre les communes riches et les communes pauvres avec une répartition équitable des logements sociaux.

**Le Grand Paris.** Je dis oui au Grand Paris. Mais quel projet ? Il y a là un enjeu majeur de développement pour notre région. Créer une structure qui soit capable de réaliser la métropole de demain est une nécessité et un défi.

Cette métropole de demain doit s'inspirer des exigences de l'après Kyoto. Elle doit rapprocher emploi et habitat, elle doit permettre à chacun de se loger en tout point et non concentrer les riches au centre (ou autour des gares) et les pauvres en banlieue (la banlieue tendant ainsi à retrouver le sens étymologique que lui avaient conféré les termes ban, bannir au Moyen Age).

La métropole doit réussir ses grands pôles de recherche de niveau mondial. Le complexe de Saclay doit naturellement y contribuer mais il faut aussi développer les réseaux entre universités de Paris intra-muros centres et universités de banlieue et aussi entre différents centres de banlieue. Idéalement placée entre l'Université de Créteil Val de Marne et l'Université de Marne la Vallée qui se sont déjà unies au sein du PRES Paris Est (Pole de Recherche de l'Enseignement Supérieur) Champigny, en association avec des communes voisines a un rôle à jouer dans le développement des formations supérieures, de la recherche et l'installation d'éco-industries.

La métropole attractive de demain sera celle qui apportera la plus grande qualité de vie aux hommes et aux femmes qui y vivront et y travailleront. La culture, le sport, la nature, la baisse des pollutions dues aux voitures et aux industries, la mixité sociale et celle des fonctions en seront le cœur.

Une association, Paris métropole, a vu le jour sous forme de syndicat mixte, avec Paris et de nombreuses collectivités de toutes sensibilités afin de réfléchir ensemble à l'avenir de l'aire métropolitaine. Par seul calcul électoraliste, et pour préserver ses privilèges, la droite des Hauts de Seine veut faire capoter le projet.

**Les transports :** La Région a besoin d'une nouvelle structuration des transports pour offrir une colonne vertébrale au développement et proposer une alternative à l'usage de la voiture.

Le schéma présenté par M. Blanc, au nom du gouvernement, privilégie la liaison entre pôles (La Défense, Saclay, Marne la Vallée), aéroports (Orly, Roissy le Bourget), gares TGV, et centres d'affaires mais laisse de côté, notamment dans le Val de Marne, la desserte de nombreux bassins de population. Bien sûr, relier Orly et Roissy, Saclay et Marne la Vallée est nécessaire mais pas en traversant les territoires où vivent les salariés mais en desservant ces territoires.

Autour de ce projet de transport, il y a une volonté de re-centraliser l'urbanisme et l'aménagement, orchestrée par la création d'une société d'Etat se substituant aux communes. Le projet laisse toute liberté aux promoteurs autour des gares pour financer ce transport. C'est la porte ouverte à un urbanisme dont nous ne voulons pas : murailles d'immeubles tertiaires et de standing (les seuls à générer de la plus-value) et relégation de l'habitat populaire ailleurs, encore plus loin, (disparition de l'artisanat, des équipements publics et des parcs).

Si on tient compte des financements, des études et des délais de réalisation avec des aléas techniques toujours possibles, le métro automatique est un enjeu pour 2025, au plus tôt. Cela ne doit pas faire oublier qu'il y a des mesures urgentes à prendre à Champigny, comme l'amélioration de la ligne A, l'achèvement du Trans-Val-de-Marne entre Saint Maur et Noisy-le-Grand dont plus personne ne parle en ce moment. Les nouvelles voies de transport ne rempliront leur rôle que si des transports de rabattement, rapides et confortables, permettent de rejoindre le TVM ou/et le métro automatique par des voies réservées aux bus. Si ce choix n'est pas fait, le métro aura un impact positif à La Fourchette ou au centre ville selon le projet retenu, mais les habitants des autres quartiers, du Bois l'Abbé ou de Coeuilly en seront exclus.

**La question de l'intercommunalité :** Toute commune devra appartenir à une communauté de communes ou d'agglomération. Faute d'être constituée à l'initiative de ses membres, c'est le préfet qui en fixera le périmètre.

L'ACTEP, dont Champigny est membre, n'est qu'un lieu de débat non opérationnel, qui n'a rien produit depuis qu'il a été créé. Il est aujourd'hui abandonné par plusieurs villes fondatrices (Montreuil, Noisy le Sec, Bondy, Gournay) qui partagent cette analyse.

L'intercommunalité exige de bâtir des projets communs avec les villes voisines.

Sinon, le préfet prendra acte de la carence de Champigny et opérera un regroupement d'office.

La majorité municipale campinoise aura alors beau jeu de protester avec véhémence en dénonçant l'autoritarisme. Elle aura fourni les verges pour se faire battre.

### **A partir de ce constat je propose les pistes suivantes :**

**Transport :** Il faut nous prononcer clairement pour un métro qui desserve les populations que ce soit sur le trajet Orbival ou sur celui de M. Blanc. Si Orbival est choisi, il faut à la Fourchette une gare d'interconnexion avec le TVM. Si c'est le trajet de M. Blanc, une desserte de Champigny s'impose vers le centre ville. Nous sommes heureux de constater que le conseil général s'en préoccupe avec la mise en place en juillet dernier par le président Favier d'une commission pour l'étude d'une navette tram-train entre Val de Fontenay et Champigny centre.

Notre tâche est de préparer l'accueil du métro pour qu'il desserve au mieux Champigny. Cela nécessite des réserves foncières autour de la zone qui sera choisie, pour assurer l'accueil des bus de rabattement, fournir aux automobilistes des parkings, et aux vélos des vélos-parkings sécurisés, assurer autour du métro le développement de zones commerçantes et ainsi dynamiser le commerce autour de la station, qu'elle soit à la Fourchette ou au centre ville.

Il faut créer les conditions pour qu'aucun habitant de notre ville ne soit éloigné du métro (voies pour bus, pistes cyclables). Autour du métro la vie des campinois doit s'améliorer.

Mais avant que ce métro circule, il faut mettre en place le TVM dont nous voulons que conformément aux promesses, il circule en 2013.

Autour des nouvelles possibilités de transport, c'est toute la fonctionnalité, tout l'urbanisme de Champigny qu'il va falloir repenser. Une belle perspective pour notre ville.

Notre avenir ne peut plus se concevoir seul. Il faut engager des discussions avec nos voisins pour construire un projet en commun, faute de quoi, vous le savez, nous serons contraints d'entrer dans une structure décidée au dessus de nous, sans notre avis et peut-être contre l'intérêt des campinois. J'ai lancé l'idée d'un thème « éco-industrie », lié aux centres de recherche universitaires de Marne la Vallée et Créteil et articulé géographiquement autour de l'axe du TVM. C'est une idée, d'autres sont possibles. Discutons-en et avançons. L'urgence est certaine.

Monsieur le Maire, le débat du dernier conseil et le vote de la motion l'ont montré, nous portons sur ce projet de réforme des collectivités locales et ce projet du Grand Paris des jugements qui ne sont pas très différents. Toutefois si nous nous limitons à dénoncer les aspects négatifs de ce projet (dirigisme centralisateur, atteinte aux compétences des communes, maintien des inégalités etc.) nous ne serons pas à la hauteur des besoins de Champigny. Il faut des projets pour demain, en particulier dans le domaine des transports, dans le domaine de l'intercommunalité. Pour donner vie et force à ces projets, il faut une large concertation démocratique. On veut nous imposer un système centralisé où les décisions viendront d'en haut, eh bien prenons le contre pied de cette façon de faire, faisons remonter des propositions appuyées sur la participation citoyenne. »

### **Intervention de M.SCHMITT**

«L'ordre du jour précisant que la prise de parole était offerte aux groupes, nous avons prévu de faire une intervention collective. Tout d'abord, pour revenir sur la présentation que vous avez pu faire de ce projet, de ce grand projet du Grand Paris, nous n'avons pas été surpris. Il y a toujours des présentations tendancieuses qui mêlent l'amalgame et la caricature de la réalité. Je prendrai quelques exemples par rapport à ce que vous avez cité tout à l'heure comme scénario vraiment noir pour le Grand Paris. Vous parlez du désengagement de l'Etat. C'est quand même désagréable d'entendre cela et de constater que c'est faux à un moment où, par exemple, l'Etat s'engage à Champigny. Je prendrai comme exemple la reconstruction de l'école Anatole France, quand même un budget de 25 millions d'euros. L'Etat s'engage à hauteur de 20 millions d'euros via l'ANRU et la ville paye 5 millions d'euros. C'est une excellente chose mais on ne peut pas dire que l'Etat se désengage et entre autres de l'investissement qui pourra avoir un objectif social.

Deuxième point sur lequel vous avez quand même pas mal travaillé la réalité, c'est en ce qui concerne la clause de compétence générale. J'ai noté, vous avez quand même pris la précaution de le dire, à voix basse mais de le dire quand même, j'en prends acte, qu'il serait question de la supprimer. Il serait question de la supprimer ! Vous avez bien fait de prendre cette précaution parce qu'il n'y aura pas le scénario que vous avez prédit. On a l'habitude d'entendre tout ce que vous avez annoncé, on l'a régulièrement lorsqu'il y a d'autres motions, d'autres vœux qui sont présentés au conseil municipal. Mais plus généralement la peur n'est pas un argument républicain. En ce qui concerne le droit de préemption de l'Etat, je voudrais simplement rappeler qu'il a été indiqué qu'il est important que les Maires restent responsables de leur territoire. Le texte prévoit que l'Etat et les communes qui le souhaitent, qui le souhaitent !, signeront un contrat de développement territorial définissant sur une zone précise la politique d'aménagement, de logements, de développement économique. L'Etat disposera d'un pouvoir de préemption prioritaire et non absolu, dans les territoires que la commune acceptera d'inscrire en zone d'aménagement différé. Et si elle choisit de ne pas l'exercer, la commune pourra le faire.

Nous voyons bien, à travers ces exemples, que vous avez vraiment caricaturé la réalité du projet. Le thème des transports revient souvent. On aura l'occasion d'en reparler prochainement lors de la campagne des régionales. On pourra voir en fait ce qu'a été le bilan en matière de transport pour l'aménagement de la région par la gestion de la gauche.

En ce qui concerne le Grand Paris, la région capitale dispose d'un potentiel immense qui reste malheureusement trop peu exploité. C'est pourquoi, dès juin 2007, le Président de la République s'était engagé à développer tous ses atouts en réalisant le Grand Paris. Et pour une mobilisation optimale de l'Etat, il a lancé une consultation internationale, comme vous l'avez dit, auprès de dix équipes d'architectes et d'urbanisme, puis nommé un secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale, Christian BLANC. Dans son discours à la cité de l'architecture le 29 avril 2009, le Président de la République a dévoilé les grands axes de ce projet ambitieux : faire de Paris un modèle de métropole durable avec des transports plus efficaces et agréables, une économie plus compétitive, une meilleure qualité de vie, un rayonnement culturel plus fort et une présence accrue de la nature dans la ville. Vous auriez pu, par exemple, indiquer ce qui sera prévu à ce niveau. L'objectif, c'est faire de la région capitale une ville monde durable, ouverte, dynamique, attractive, créatrice de richesses et d'emplois pour notre pays.

Construire le grand Paris, c'est une responsabilité collective et partagée. C'est pourquoi les élus locaux mais aussi tous les Franciliens seront associés dans un esprit de partenariat à sa réussite...

Les chiffres : 35 milliards d'euros, c'est la somme qui sera investie pour les transports en commun. 2010, c'est l'année où seront organisés les états généraux du Grand Paris. 70.000, c'est le nombre de logements qui devront être construits chaque année.

81 %, c'est le nombre de Franciliens qui pensent que le Grand Paris améliorera l'efficacité des transports.

Pourquoi un Grand Paris ? Le Grand Paris est un engagement fort du président de la République, je l'ai dit, dès juin 2007, lors de l'inauguration d'un nouveau terminal à Roissy. Pour travailler à ce projet, il a donc demandé à dix équipes d'architecture, parmi les meilleures du monde, de faire des propositions. Et le secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale a été nommé. Face à la concurrence d'autres grandes capitales, nous devons faire de la région capitale une métropole de rang mondial comme Londres, New York, Tokyo. La région capitale a un potentiel très important. Il reste trop peu exploité. Il est indispensable d'améliorer son attractivité, ses infrastructures, son réseau de transports, son rayonnement culturel, sa capacité d'innovation et de création. Faire de nos grandes métropoles des lieux de progrès et de partage, inventer la ville durable, c'est sans doute le plus grand défi de la politique du 21<sup>ème</sup> siècle. Avec le Grand Paris, nous nous donnons les moyens de le relever.

Alors n'est-ce pas plutôt l'affaire des élus locaux ? Construire un projet d'envergure pour le Grand Paris ne pourra pas se faire sans le soutien puissant de l'Etat. Avoir une grande ambition pour la capitale de la France, c'est avoir une grande ambition pour la France et pour son rayonnement international. Pour autant, le Grand Paris doit se construire dans un esprit de partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. Le Grand Paris n'appartient pas un camp. Il concerne tous les élus et aussi tous les Franciliens. C'est une responsabilité collective et partagée. C'est la clé de la réussite de ce projet exceptionnel. C'est pour cela que le président de la République a annoncé l'organisation d'un atelier international du Grand Paris, pour piloter des projets avec les collectivités locales, et les états généraux du Grand Paris dès le début de l'année 2010.

Comment intensifier le rayonnement de la région capitale ? Pour faire de la région capitale une métropole de premier plan dans l'économie mondiale, nous devons développer des pôles d'excellence qui permettront de valoriser tous ces atouts. Le président de la République a annoncé des actions fortes qui concerneront l'ensemble du territoire. Notamment, l'Etat va apporter une dotation en capital de 850 millions d'euros pour faire du plateau de Saclay l'un des plus importants centres scientifiques et technologiques du monde. Construire au sud de Paris une vallée des biotechnologies avec des laboratoires de recherche, des entreprises pharmaceutiques et des grands centres hospitaliers. Développer à l'Est de Paris un grand pôle industriel et scientifique consacré aux technologies de la ville durable. Parce que la culture est essentielle au rayonnement international d'une ville, le président de la République a proposé de construire le Grand Paris de la culture grâce, en particulier, à la transformation de la vallée de la Seine en une véritable vallée de la culture, avec la rénovation du Grand Palais et du Palais de Tokyo doté d'un nouveau projet artistique : la construction de la Philharmonie de Paris, l'installation d'un équipement culturel et scientifique prestigieux, consacré à toutes les formes d'expression culturelle et artistique au Bourget, la construction de l'île Seguin dédiée aux industries culturelles et à tous les arts.

En quoi le Grand Paris va-t-il améliorer les transports en commun ? Et là, je pense que tous les campinois qui prennent comme moi le RER savent de quoi je veux parler. Aujourd'hui, il y a un paradoxe. Il est parfois plus simple d'aller à l'étranger que de se rendre à son travail ou à son domicile. Pour faciliter la vie des Franciliens, nous allons réinventer un système de transport plus efficace, plus rapide et plus agréable. Ce sont environ 35 milliards d'euros qui seront investis. Comme le proposent Christian Blanc et les architectes, un métro à grande vitesse sera construit, automatique, rapide et aérien. Et là où c'est possible, pour permettre la traversée du Grand Paris en trente minutes, interconnecté avec des réseaux secondaires,

permettant d'assurer la desserte de proximité, métro plus tramway. Là, je pourrais vous détailler ce qui est en prévision pour ce concerne directement Champigny.

Je peux le faire rapidement, si vous voulez. Juste pour Val de Fontenay...pour desservir une ville comme Champigny.

Parce que nous n'avons pas de temps à perdre, un projet de loi concernant les transports sera déposé dès le mois d'octobre pour fixer les modalités de la maîtrise d'ouvrage, les outils juridiques et les moyens de financement. L'objectif est ambitieux. Construire le nouveau système de transport dans les 10 ans et commencer les travaux avant 2012. Les discussions sur le schéma de transport doivent donc s'engager dès maintenant entre l'Etat, la ville de Paris, la région, les Conseils généraux, les communes, pour qu'un accord soit trouvé avant l'été.

Le Grand Paris apporte-t-il des remèdes aux inégalités sociales et au défi écologique ? Il ne doit pas y avoir de laissés-pour-compte du Grand Paris. Pour cela, il faut en finir avec ces zonages qui empêchent la mixité sociale. L'actuelle mosaïque de territoires et de zones laissera place à un nouveau paysage urbain qui rapprochera les lieux d'habitation, de travail et de loisir. Vous parliez du rééquilibrage est/ouest. Il est prévu. C'est la condition pour que les banlieues ne soient plus des lieux de relégation, sources de discrimination et qu'elles deviennent parties intégrantes de la région capitale.

Tout cela ne sera possible qu'en mettant fin à ce déficit de logement qui accentue les disparités sociales. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy a fixé un objectif clair : construire 70.000 logements par an, soit deux fois plus qu'actuellement. Pour cela, nous devons faire évoluer le droit de l'urbanisme, par exemple en élevant le coefficient d'occupation des sols ou en autorisant des propriétaires à agrandir leur maison. Cela répond à un campinois qui posait une question à ce sujet tout à l'heure. Pour répondre aux défis écologiques, Paris doit devenir une métropole durable, recyclant ses déchets, produisant et économisant son énergie. L'atelier international du Grand Paris sera également chargé de faire des propositions et de piloter les projets.»

### **Intervention de M. CHEVALIER**

«Monsieur le Maire, j'ai cru un instant que cette soirée serait un monologue, avec un peu une vision rétrécie du Grand Paris. Je pense que les campinois et les campinoises qui sont venus ici ce soir sont venus s'informer et connaître peut-être des choses nouvelles sur ce dispositif du Grand Paris. Je veux juste revenir en deux mots sur la taxe professionnelle de façon à rectifier ce qui est dit inlassablement ce soir. Il ne s'agit pas de la suppression de la taxe professionnelle mais simplement d'une réforme de la taxe professionnelle pour donner des possibilités de développement aux entreprises. Et qui dit développement des entreprises, dit bien entendu un développement de l'emploi.

En ce qui concerne la réforme des collectivités locales, tout le monde et tous les élus, qu'ils soient de gauche ou de droite, disent qu'il faut faire une réforme sur les collectivités locales. Il ne s'agit pas de supprimer les communes, il n'en a jamais été question, mais d'essayer d'être plus efficace avec la nomination des conseillers territoriaux. Je vais revenir sur le projet du Grand Paris. Une fois de plus, nous sommes confrontés à la manipulation de la majorité municipale socialo-communiste.

Plus vous parlez, Monsieur le Maire, de sujet nationaux, le Grand Paris, la Poste, l'avenir du service public, et moins vous nous parlez de la gestion de votre ville: augmentation des impôts locaux, gestion catastrophique du cinéma Studio 66 avec 2 millions de perte au bas mot. Dès le 30 septembre, le Maire nous a indiqué qu'un conseil municipal extraordinaire sur le Grand Paris serait organisé avec la population. Entre temps, à l'occasion d'un vœu, la majorité municipale nous a demandé de débattre déjà sur le sujet au dernier conseil municipal du 7 octobre. Depuis, la majorité municipale a rempli trois tribunes libres dans Champigny notre ville concernant le Grand Paris. Pourquoi toute cette organisation ? Si ce n'est la

préparation voulue des esprits en vue des prochaines élections régionales. Malgré ce lynchage communicatif, notre avis n'a pas changé, il s'est même renforcé. Et nous allons vous expliquer, Messieurs et Mesdames les campinois, pourquoi. A croire que la majorité municipale a décidé de faire adhérer la ville au syndicat des intérêts particuliers. Elle veut une gare. Peut-être deux si possible. Souhaite-t-elle que cette gare soit au centre ville ? Le département, lui, veut vingt gares au moins. Le Maire de Saint Maur, que vous avez cité, lui, il est contre. Il ne veut pas de gare sur son territoire....

Il refuse la densification de son territoire. Votre citation à mon avis n'est pas très heureuse car il ne veut ni gare, ni HLM, ni TVM. Vous pouvez applaudir si vous voulez....

Les 1281 communes, les 317 cantons, les 8 départements ont-ils, eux aussi, des intérêts particuliers à faire valoir sur cette ville monde de l'après Kyoto que nous, nous appelons de tous nos vœux ? Attention de ne pas passer à côté de l'histoire avec un grand H. C'est la troisième fois que la chance frappe à la porte de la ville lumière, ainsi nommée à l'époque de Gabriel Nicolas de la Reynie qui, en 1667, a créé l'éclairage public. Le baron Haussmann, au 19<sup>ème</sup> siècle, a modifié Paris à 60 %. Il y avait encore à l'époque des infrastructures moyenâgeuses. Il a percé les grands boulevards, créé le parc Montsouris, les Buttes Chaumont, réalisé un réseau moderne d'égouts. Il a donné de vastes perspectives comme les Champs Elysées. Certes, tout cela ne s'est pas fait sans mécontentements et inconvénients mais qui s'en plaindrait aujourd'hui ?

Paul Delouvrier, contrairement à ce qu'affirme M. le Maire, a rompu la centralisation de l'époque en créant le réseau express régional, RER. Il a créé huit départements au lieu de trois et donné naissance à des villes comme Evry, Marne la Vallée, Cergy Pontoise, Saint Quentin en Yvelines, Melun Sénart. Qui se plaint aujourd'hui de l'impulsion donnée en 1965 ? Le projet coûtera environ 35 milliards d'euros d'ici à 2025, 20 milliards pour le projet de métro automatique à grande vitesse en double boucle, et 13 à 18 milliards d'euros pour l'amélioration du réseau existant qui, soi-dit en passant, auraient dû être pris en charge par le STIF et la région dont les responsables sont les premiers à critiquer le projet du Grand Paris.

Le projet du Grand Paris, qu'est-ce que c'est ? C'est à la base une consultation des plus grands architectes. Leurs projets seront repris après que de façon structurante le métro à grande vitesse avec ses 130 kilomètres soit acquis. Il devrait relier les aéroports du Bourget, d'Orly, de Roissy et sept autres grands pôles du Grand Paris: la Défense( pôle financier des services aux entreprises) Saint Denis Pleyel (le pôle de la création) le Bourget (transport d'affaires) Noisy le Grand (développement durable) Roissy (centre des expositions) Villejuif Ivry (pôle de la recherche en pharmacie) et le plateau de Saclay (recherche scientifique, la « Silicon Valley made in France »).

Vous pouvez constater dans mes propos que le rééquilibrage entre la banlieue est et l'ouest est réalisé avec le pôle de Noisy et de moindre manière avec celui de Saint Denis. Sur ce sujet, je voudrais vous faire part de certains avis. Patrick Braouezec, président communiste de la communauté d'agglomération de Plaine Commune : «le schéma de métro en rocade est intéressant parce qu'il peut constituer l'architecture rapide d'un maillage complexe et inter-centres » M. Braouezec dit : «nous sommes prêts à travailler sans attendre ». Je rappelle qu'il est communiste. Claude Bartolone, président PS du conseil général de Seine Saint Denis, je cite, «en ce qui concerne les propositions de Christian Blanc, je dis «chiche », ce projet de Grand Paris est séduisant ». Dominique Adenot, je ne cite pas en entier mais au moins une phrase : «sans parler du Grand 8 qui n'est pas à rejeter, il y a une ambition dans ce projet». Je cite M. Robert Spizzichino, ingénieur urbaniste : «si chacun parvient à dépasser la vision étroite et égoïste de ses intérêts immédiats, c'est encore possible ».

Vous dites « concentration des pouvoirs au plus haut sommet de l'Etat ». Non. Une impulsion doit être donnée mais ensuite, ce sont les instances parlementaires qui s'exprimeront. Vous dites « faire disparaître l'autonomie des collectivités locales ». Non. La société du Grand Paris

sera un établissement public dirigé par un directoire et un conseil de surveillance composé des représentants de l'Etat, de la Région et des départements. Vous dites « préemption de l'Etat ». Non. Que devons-nous penser, nous, quand vous pratiquez continuellement à Champigny la préemption... ?

En fait, les communes auront la possibilité de conclure un contrat de développement territorial et pourront exercer le droit de préemption s'il n'est pas exercé par l'Etat. Vous dites mettre en place une vraie concertation avec les élus locaux dans le Paris Métropole. Non. Ce syndicat, bienvenu à l'origine, s'est transformé en arme de guerre contre le projet gouvernemental et pilier de la campagne électorale de Jean-Paul Huchon. Les élus de gauche et quelques uns de droite ont remis en cause la parité des représentants au bureau.

En guise de conclusion, nous affirmons que votre démarche est politicienne, démagogue et négative. Le projet du Grand Paris peut placer la France, peut placer cette métropole au rang mondial. C'est bien pour Paris, c'est bien pour l'Ile de France mais c'est bien aussi pour la France et donc, c'est bien pour nous. »

Entrée en séance de **M. MOMOT à 20h25**

#### **Intervention de M. JEANNE**

« Monsieur le Maire, je voudrais déjà vous remercier d'avoir organisé ce débat parce que je ne considère pas que ce soit une simple mascarade. A partir du moment où l'on a la possibilité d'informer déjà le public sur des positions que nous avons chacun d'entre nous, dans nos différentes sensibilités, c'est un élément important dans notre démocratie. Le nombre de personnes qui sont venues ce soir, à une heure qui n'est pas forcément la plus idéale, démontre bien l'intérêt que peut représenter ce projet pour nos populations.

L'idée initiale du Grand Paris, c'était au départ de rééquilibrer l'est et l'ouest. Hélas, on n'en est pas tout à fait à ce niveau là. On a des difficultés. Je vais un peu détailler les choses. Je voudrais revenir sur, au fond, l'objet de notre vote. Les gens qui sont là n'ont pas tous eu le texte, je pense.

Vous nous avez donc saisis sur une motion. Votre motion est intéressante. Elle met en évidence deux paragraphes, les deux derniers paragraphes, que vous avez choisi de mettre en caractères gras. Cela veut dire que vous considérez que c'est l'élément essentiel de l'orientation que vous voulez donner à ce débat. Je dois dire, au sein de notre mouvement, que nous sommes plutôt favorables à la teneur de ces deux derniers paragraphes que vous avez choisi de mettre en caractères gras. Mais globalement, votre motion souffre d'insuffisances. Elle est assez mal rédigée, sur un certain nombre de points. Vous parlez d'écrasement des départements et des régions. C'est faux. Ce qui est proposé, c'est une fusion. On peut débattre de la modalité de la fusion mais, en l'occurrence, ce n'est pas un écrasement des compétences. C'est un regroupement des compétences. Cette idée ne nous choque pas. Que l'on puisse regrouper les départements et les régions dans une même organisation n'a rien de choquant en soi, si cela permet d'optimiser les choses et d'arriver à un meilleur équilibre. En l'occurrence, quand une organisation telle qu'un conseil général ou un conseil régional intervient dans une action culturelle ou sociale, une action économique, elles font toutes les deux la même chose. Elles ont toutes les deux une finalité qui est sensiblement la même. On voit bien d'ailleurs dans la population que l'identification ne s'est pas faite sur ces vecteurs là. Elle s'est faite essentiellement sur des bâtiments, ce qui est assez significatif. Notamment les collèges et lycées.

Nous savons qu'il n'est pas simple de réformer dans notre pays, en particulier les collectivités territoriales. Cela a toujours été des sujets extrêmement difficiles. Nous sommes globalement

plutôt favorables à une réforme. Vous savez que c'est complexe puisque, vous-mêmes lorsqu'à la majorité du département, vous voulez fermer une semaine dans les crèches, cela devient extrêmement compliqué. On voit donc bien qu'il y a quand même un certain nombre de blocages qui ne facilitent pas les choses et les évolutions. On ne peut pas se satisfaire de la position qui est parfois la vôtre, de vous définir en termes de résistance au changement. Vous l'avez fait notamment le 25 mars dernier, au cours d'un débat sur cette question du Grand Paris, lorsque je vous avais interpellés sur la nécessité de mieux organiser les choses au niveau du développement économique. Je vous avais fait cette remarque, en vous disant qu'il n'est quand même pas tout à fait logique qu'à Champigny on veuille faire du développement économique, et on a un service assez maigre, il faut le dire, quand nous avons une agence départementale du développement économique qui fonctionne, avec des qualités, et puis un service identique au niveau de la région. C'est quand même la principale compétence de la région, l'une des principales compétences de la région, effectivement ce développement économique. Vous êtes toujours dans la même approche c'est-à-dire qu'il ne faut absolument pas regrouper les choses.

Eh bien je crois que les choses évoluent malgré tout. Le président Christian Favier a déclaré qu'il n'y avait pas quelque chose d'impossible à réaliser une mise en commun de l'agence économique des départements et celle de la région. Les choses sont en train de bouger. Même Robert Hue évolue sur un certain nombre de positions. Il ne faut pas que votre approche se limite à une défense de ce qui pourrait être le dernier bastion de votre formation politique, avec le Val de Marne qui communique à grand renfort de coût de nos impôts locaux, à travers une communication qui devient assez importante. Ce n'est pas satisfaisant.

Par ailleurs, cette motion a aussi des manques parce que vous défendez une intercommunalité que vous avez toujours refusée pour Champigny. Et pourtant il y a des choses à faire. Nous avons une patinoire. On pourrait la mettre en commun avec un certain nombre d'autres villes. Cela nous permettrait d'équilibrer mieux les comptes de cette organisation et de cette structure. Et puis, cette motion souffre quand même d'un point essentiel. Vous n'avez fait aucune proposition. Votre collègue a donné quelques pistes. Je crois que c'est quand même assez dommage de ne pas avoir intégré un certain nombre d'orientations puisque cette motion est quand même à l'usage d'une orientation à l'égard notamment de notre gouvernement.

Globalement, sommes-nous favorables à un développement des transports ? Bien évidemment. Mais il faut regarder les choses avec objectivité. Notre collègue M. Schmitt le rappelait tout à l'heure, il faut faire beaucoup de transports. On en parlera au moment des régionales. J'aimerais que l'on en parle dès maintenant. On en parle depuis des années. En l'occurrence, qui bloque les crédits au niveau de la rénovation de la ligne A ? Ce n'est pas le président de la région Ile de France. C'est le gouvernement qui ne met pas l'argent sur la table. C'est la réalité des choses. Ce sont des chiffres qui sont réels.

Notre mouvement est plutôt favorable au Grand Paris, à un Grand Paris, c'est-à-dire qui aurait un rayonnement très fort dans les domaines de la culture, des hautes technologiques. Le plateau de Saclay est quand même aujourd'hui un élément essentiel. De ce point de vue, nous y serions plutôt favorables. Mais globalement, nous sommes plutôt opposés à cette réforme-là qui nous est proposée. Elle nous semble inadaptée, pour ne pas dire à contresens historique en matière de démocratie locale. D'ailleurs, notre formation politique a voté le schéma directeur de la région Ile de France parce que nous pensons qu'il y a de bonnes choses, plus d'ailleurs que dans cette réforme qui nous est présentée des collectivités territoriales et du Grand Paris.

Je voudrais le dire, qui critique cette réforme aujourd'hui ? Certes, l'extrême gauche, NPA, PCF, parti de gauche, mais aussi la gauche qui pense, le PS, les Verts, le centre...

Mais aussi la droite qui réfléchit. Je le dis en particulier à nos collègues de l'UMP. Il y a tout de même les trois anciens Premiers ministres de l'UMP qui critiquent cette réforme.

M. Raffarin a encore parlé hier soir au Sénat d'une réforme à la va-vite, d'une réforme mal construite avec des textes mal bâtis. Cette réforme aurait été adaptée si elle avait défini les objectifs et les missions avant de définir les moyens. On est complètement à l'inverse du schéma qu'il serait adapté de faire. Que nous propose-t-on en réalité ? De réduire les élus locaux. Vous avez rappelé ce chiffre, vous avez parlé de 0,17. Moi, j'avais 0,20. Les conseillers régionaux et généraux représentent 0,2 % des coûts de fonctionnement de ce type d'administration. Au fond, ce que l'on nous propose, c'est purement et simplement une réformette populiste à travers cette réforme des collectivités territoriales. Ce projet entraîne une aberration en matière d'urbanisme par une concentration non maîtrisée par les communes et une spéculation immobilières aux frais des citoyens comme l'a affirmé le député-Maire UMP de Saint Maur, Henri Plagnol. Il a d'ailleurs déclaré qu'il refusait ce texte en l'état.

Dans cette réforme, c'est l'Etat qui prescrit et ce sont les communes qui payent. C'est ce que disait encore hier soir, dans un débat certes tardif, M. Lambert ancien ministre du Budget, sénateur UMP, lors de la discussion qui avait lieu hier soir au Sénat; L'approche qui est celle de Nicolas Sarkozy est pour le moins brouillonne. Elle est certes rapide. Vous l'avez qualifiée d'autoritaire, je ne partage pas mais elle est en tout cas brouillonne. Quelle est cette approche qui consiste à mettre en place une structure qui s'appelle IDF Métropole, qui vient contrecarrer Paris Métropole, qu'il soutient au départ avec le président du conseil général des Hauts de Seine pour ensuite la déjuger quelques semaines plus tard, en disant qu'elle est inadaptée, que Paris Métropole a son rôle à jouer ? Pour ce qui a été présenté comme le projet phare de la mandature présidentielle, on est assez étonné de l'improvisation sur un dossier aussi lourd de conséquences pour 12 millions d'habitants. On a bien entendu que le président de la République, après notre collègue de l'UMP, voulait faire de la nature dans la ville, des environnements formidables. Quel crédit peut-on apporter au président de République alors qu'il déjuge déjà ce qu'il a initié dans son projet, notamment celui de M. Devedjian en tant que président du conseil général des Hauts de Seine.

Nous reconnaissons que la taxe professionnelle est un impôt inadapté. Beaucoup ont dit imbécile. Il pénalise les entreprises qui investissent et stimulent la croissance. Pour information, le texte de la taxe professionnelle instituée en 1975, c'était trois pages. Le texte proposé, c'est 135 pages avec une complexité qui devient sans nom et qui n'a plus de sens sur un plan économique pour les entreprises.

La France a dû gagner ! Au moins, on aura gagné ce soir quelque chose !

La compensation n'est pas prévue pour la taxe professionnelle.

L'ancien Premier ministre M. Juppé a parlé de "foutage de gueule" en la matière. Pour quelle raison ? Tout simplement parce que les financements prévus par l'Etat, dans le cadre notamment des transferts de compétence sur le RMI puis le RSA, l'APA, n'ont pas été compensés. Tous les présidents de conseil général, quelle que soit leur sensibilité politique, réclament la compensation intégrale qui n'est pas faite depuis déjà deux ans. Quel serait le sens d'une réforme où l'on demande à des particuliers de payer les impôts locaux au titre de l'occupation des sols dans les villes et où l'on en exonérait totalement les entreprises ? Quel Maire voudrait avoir dans sa commune des entreprises qui ne rapporteraient rien et qui occuperaient de l'espace ? Je pense notamment à un certain nombre de communes de la Seine et Marne, de l'Essonne où il y a des entrepôts assez considérables qui sont constitués, qui rapportent un peu. Là, il n'y aurait plus rien et une occupation extrêmement importante. Dans notre ville, il en va de même. C'est vrai que l'on n'est pas dans le cas d'une suppression totale. Les discussions sont engagées mais c'est bien ce qu'a dit le président de la République, cela a été ses propos, il les a confirmés. Le Premier ministre les a réaffirmés.

Il faut aussi ce soir que tout le monde prenne pleinement ses responsabilités dans le cadre de cette motion sur le sens que l'on veut donner à l'orientation politique au sein de notre ville. Les élus de Champigny qui soutiennent cette réforme doivent avoir conscience de la réforme

du Grand Paris et notamment de la suppression de la taxe professionnelle, doivent avoir conscience qu'ils laissent une porte ouverte importante à la majorité actuelle pour augmenter les impôts de 50 % de nos concitoyens. »

**M. le Maire**

« N'inversez pas les rôles quand même ! »

**M. JEANNE**

« C'est la réalité. Monsieur le Maire, vous ne pourrez, hélas, pas faire autrement à partir du moment où l'on supprimera 15 millions de recettes. Il a été noté tout à l'heure 11 millions. Et là, il sera question d'augmenter forcément les impôts locaux puisqu'il y aura un manque de recettes et vous serez obligé de supprimer un certain nombre de services publics. C'était votre approche et, sur ce point, je crois que l'on est d'accord. Il faut être vraiment particulièrement clair sur ce point. Ceux qui soutiennent ce projet accepteront d'augmenter les impôts locaux de façon forte et n'auront pas le choix de faire autrement.

Par ailleurs, un autre point nous inquiète particulièrement dans ce texte. C'est bien évidemment le mode de scrutin. Il ferait que celui qui serait élu serait celui qui arriverait en tête au soir du premier tour avec 30 %. C'est un mode de scrutin inimaginable. On ne l'a même pas connu dans certains pays qui ne respectent absolument pas la démocratie. On arriverait à un système où bien évidemment Nicolas Sarkozy, dans ce cas, pourrait être élu au premier tour s'il y avait les présidentielles, avec 30 %. On voit bien le schéma proposé. Quelle serait la légitimité du chef de l'Etat ou d'un autre élu local avec simplement 30 % ? On serait là dans une aberration des plus totales. Bien évidemment, les réformes ne pourraient pas se faire. On voit bien aujourd'hui qu'il y a une résistance importante à ces réformes. Il n'y aurait plus rien. Il y a un point qui est évident, c'est qu'il va y avoir un référendum sur cette question. Ce référendum aura lieu les 14 et 21 mars 2010. Ce seront les régionales bien évidemment. »

Entrée en séance de **M. GASCARD à 20h30**  
**Mlle KASSOU à 20h45**

**Intervention de Mme DUFOUR**

«Lorsque Monsieur le Maire a proposé, lors d'un bureau municipal, d'organiser ce soir avec vous, un débat sur le Grand Paris et la réforme des collectivités territoriales, avec mes collègues élus socialistes, c'est sans hésitation que nous avons accepté de passer cette soirée en votre compagnie et nous vous remercions d'ailleurs d'y avoir répondu assez nombreux. La salle était bien pleine tout à l'heure. Puisque nous faisons partie de ceux qui pensons, avec mes collègues nous avons pensé...

L'actualité aujourd'hui, souvent Monsieur le Maire, on nous reproche d'être loin de l'actualité. Aujourd'hui, on est complètement dans l'actualité, tellement dans l'actualité que nous faisons écho au Congrès des Maires de France lesquels congressistes travaillent, réfléchissent sur la réforme des collectivités territoriales qui est issue du travail du rapport Balladur remis le 5 mars. Il y aura, Monsieur le Maire l'a dit tout à l'heure, quatre projets de loi qui vont être débattus au Parlement.

La mobilisation est quasi générale contre non pas une réforme des collectivités territoriales mais la réforme que l'on nous propose, la réforme que M. le Maire nous a expliquée dans le détail. Nous avons les textes. Et non pas la réforme caricaturée que l'on a pu nous présenter

tout à l'heure. Claude Lebreton dit lui-même que cette « réforme est confuse et incompréhensible ».

Cette réforme est une attaque en règle contre les collectivités, contre l'avenir des institutions et contre le bien-être des citoyens. Face à cela, nous disons non. Non à la fusion région/département qui va se retrouver avec un élu territorial, lequel a une limite en raison de la clause de compétence que l'on va imposer aux régions comme aux départements. Ils ne s'occuperont plus que de choses extrêmement précises. Ils ne pourront pas aller en dehors de ce cadre. Et donc, nous disons non à la réduction du rôle de l'élu. Nous disons non bien évidemment à la réduction de ce nombre d'élus. C'est vrai que nous coûtons cher, paraît-il ! Toutes ces réductions vont également amener, qu'on le veuille ou non, à l'asphyxie des finances communales. Les départements, les régions travaillent avec les communes. Et lorsque nous présentons des projets, très souvent une subvention est allouée. Nous n'aurons plus ces subventions puisqu'ils ne pourront plus, en raison de la clause, faire ce qu'ils souhaitent faire. Je ne reviendrai pas sur le fait que ce sont les collectivités qui procèdent à 73 %, ce n'est pas rien, des investissements. Les élus, les communes, les collectivités coûtent soi-disant cher, en fait nous ne représentons que 10 % dans la dette publique. Nous disons également non à l'aggravation que nous allons connaître dans les inégalités territoriales car, immanquablement, il y aura à nouveau des inégalités territoriales. Et je pourrais ajouter sociales. Il risque d'y avoir une réduction des services publics et nous disons non. Et puis, cela a été dit et redit, ce nouveau mode de scrutin ne nous convient pas.

Nous estimons que c'est une trahison de la décentralisation, celle que nous aimons bien, celle que nous avons aimée, les socialistes, celle que nous avons mise en place avec la gauche, les lois Mauroy, Defferre, Vaillant dans les années 80, souvenez-vous. C'était une avancée historique sans équivalent pratiquement. Et elle est arrêtée. J'ai entendu parler d'engagement du président de la République. J'aurais plutôt tendance à dire que c'est une manœuvre politicienne. Enfin, ne soyons pas innocents. Toutes ces réformes que l'on nous propose ainsi, pratiquement à la veille des élections régionales, alors que 20 régions sur 22 sont gérées par la gauche, que 56 départements sont également gérés par la gauche, on voit bien qu'il y a là aussi une tentative de mettre des bâtons dans les roues de la gauche et un peu plus particulièrement, vous comprendrez que l'on y soit particulièrement sensible nous, le parti socialiste.

L'Ile de France est en danger avec ces réformes mais encore un peu plus nous, particulièrement, puisque nous sommes un département de l'Ile de France. Nous sommes en danger par rapport à ce Grand Paris que l'on nous propose, cette fusion de la capitale avec la petite couronne. Au départ, M. le Maire en a parlé, avec les architectes qui ont travaillé, nous nous sommes dit : bien, l'emploi, on n'en a pas sur l'est, cela va être rééquilibré, on va mettre des emplois à l'est, de l'habitat à l'ouest et non plus seulement des bureaux. Les transports vont permettre de mailler harmonieusement l'est et l'ouest. Or, on a bien vu au fil du débat de ce soir qu'il n'en est rien. Il s'agit seulement de relier les pôles financiers économiques entre eux. Point. Nous estimons que c'est une aberration économique. Nous estimons également que c'est une aberration écologique. Comme les transports ne vont pas être améliorés à la hauteur de ce que nous serions à même d'attendre, les voitures continueront à circuler, donc de la pollution. Et puis, c'est une aberration politique et une aberration démocratique. Les citoyens et les élus vont être réduits au silence. En fait, les élus, nous n'allons plus être que de simples exécutants de l'Etat. Cette position ne nous convient absolument pas. Les citoyens sont complètement absents de la réflexion et de la construction de ce Paris, de cette ville où on a l'impression qu'il n'y a pas d'habitants. Vous n'en avez jamais entendu parler dans le projet. C'est aussi une aberration humaine.

Oui, à Champigny, on avait quelques ambitions sur ce Grand Paris. On pensait que cela pouvait être novateur, que cela pouvait être le défi... J'allais dire le pari du troisième

millénaire mais cela ne sera pas. Les élus socialistes, avec vous ce soir, nous demanderons un autre Paris, une autre réforme. Et cela, dans le respect des besoins qu'ensemble nous répertorions, sur lesquels nous travaillons au cours des rencontres que nous avons fréquemment, peut-être pas encore assez souvent. On demande une chose toute simple, le respect. Monsieur le Maire, vous avez proposé de résister tout à l'heure. Il ne s'agit pas de résister comme le faisaient les gaulois avec Astérix. Nous sommes prêts, nous élus socialistes, à résister pour et avec vous, construire ensemble le Paris de demain. »

### **Intervention de Mme ETTORI**

« Quatre textes constitutifs de la réforme territoriale viennent d'être adoptés par le conseil des ministres. Le projet de loi sur la Réforme territoriale n'est ni une réforme technique ni une réforme de « simplification », il s'agit ni plus ni moins d'un démantèlement sans précédent de l'organisation de notre République. Ce projet porte atteinte à la démocratie par la remise en cause des fondements même de nos institutions et de leur capacité de mise en œuvre de l'intérêt général. Il est à rapprocher d'autres dispositions déjà prises ou en cours d'adoption : suppression de la taxe professionnelle, lois « hôpital, patients, territoires », « Liberté, Responsabilité, Universités », capacité à légiférer par ordonnances sur la « simplification du droit de l'urbanisme », « carte des circonscriptions électorales », « modernisation de la fonction publique » ...

On constate qu'il ne s'agit pas d'une recentralisation de l'action publique mais d'un véritable coup de force gravissime qu'opère le président contre la République, celle de 1789 et de 1945. La démocratie y est bafouée pour empêcher toute alternance et affaiblir tous les contre-pouvoirs.

Ce n'est pas que l'affaire des élus mais également celle de tous les citoyens :

- On favorise le bipartisme au travers d'un mode d'élection uninominal à un tour. Pour la première fois depuis 1789, il y aura en France des personnes élues sans avoir jamais été majoritaires dans un vote.

- Cette organisation est construite en référence à des objectifs de compétitivité économique et de mise en compétition des territoires et non afin de rendre un meilleur service public à l'échelle du territoire. Les nouvelles collectivités ne sont fondées en rien sur des projets partagés et des périmètres de solidarité. L'égalité républicaine ne peut tolérer une loi qui exacerbe les rivalités géographiques.

- Par les nouveaux transferts de charges sur les collectivités territoriales sans pour autant respecter les promesses de compensation financière, on les oblige soit à augmenter les impôts, soit à réduire les services publics. En la matière, l'expérience montre que lorsque la puissance publique ne se donne plus les moyens d'agir, ce sont les marchands qui pallient ces manques, et ce, au détriment de l'égalité d'accès de tous.

Le Projet du Grand Paris en est un exemple.

Il a pour seul objectif de centraliser l'aménagement du territoire et le réseau de transport en commun auprès d'une société publique dirigée majoritairement par l'Etat. Le coût est évalué à ce jour à 43,5 milliards d'euros.

Cette somme pourrait être utilisée pour la construction de lycées, pour l'amélioration des transports et la formation.

Ces 43,5 milliards pourraient aussi être utilisés pour développer l'emploi sur l'est de la capitale, permettant à de nombreux franciliens de réduire l'empreinte énergétique en permettant le désengorgement.

Etre francilien devient de plus en plus difficile,

- les logements sociaux manquent,
- il devient difficile de se loger à des prix abordables

- les transports collectifs sont saturés, insuffisants,
- les services publics sont en baisse,
- l'accès à l'emploi raréfié,
- l'air est de plus en plus pollué.

Le projet qui nous est proposé est loin de répondre aux besoins prioritaires des habitants, des travailleurs, et mettra en place une mécanique propre à accentuer encore les inégalités sociales et territoriales.

En clair, le gouvernement aura le pouvoir de décider, et aux collectivités et leurs habitants de payer.

L'Etat s'arroge cette compétence et rend les communes de notre région bien plus dépendantes de l'Etat.

Dernier exemple en date, le 21 septembre dernier, l'Etat a décidé de spolier la région IDF en transférant l'ensemble du patrimoine de la Sté des Transports IDF (STIF) les actifs financés par la région, à la RATP, à titre gratuit. C'est entre 8 et 10 milliards d'euros de manque à gagner pour le développement du transport collectif en Ile de France.

Coupée de sa structure financière, la région risque de voir ses projets d'importance s'arrêter.

Les franciliens sont les premières victimes de cette loi.

Le renouvellement des trains du RER ou du métro, le prolongement de certaines lignes, ou la création d'autres risquent d'être remis aux calendes grecques.

C'est ce qui risque d'arriver au projet Orbival.

Par contre, le nouveau projet de transport impose une gare tous les 3 kms sans arrêt dans notre ville.

Il est vrai qu'une ville qui approche 80000 habitants dont 4000 empruntent tous les jours les transports en commun n'a pas besoin de cette desserte !

A Champigny, si nous laissons faire, nous n'aurons le privilège que de voir passer le train. Quelle chance ! Quant à ceux qui vont payer, deux poids deux mesures .

Les entreprises ne verront leur participation augmenter que de 0,1 % participation bloquée pendant 10 ans, alors que les usagers verront leurs tarifs augmenter chaque année sur la base du pouvoir d'achat.

Il est même prévu une restructuration de la tarification pour que le tarif supporté par l'utilisateur se rapproche du consommé.

En clair, plus vous êtes éloigné de votre lieu de travail, plus vous payez !

Dans la même logique, la taxe professionnelle sera bientôt un vieux souvenir.

C'est à la demande du MEDEF que le réajustement de la TP à la baisse verra le jour, pour renforcer la compétitivité, nous dit-on !

Le coût évalué de cette mesure s'élève à presque 12 milliards d'euros pour l'année 2010 seulement, 7 milliards pour les années suivantes.

Les principales victimes de cette réforme seront les collectivités et les citoyens.

Un rappel, ce sont les ménages qui sont les principaux contributeurs du budget de l'Etat et celui des collectivités locales.

Si cette réforme voit le jour, le tour de force est de mettre en péril le budget des collectivités locales et celui des ménages. Injuste sur le plan social mais aussi sur le plan économique.

Comment peut-on imaginer faire tourner l'économie en ponctionnant toujours plus les ménages ?

Le pouvoir espère faire passer ce coup de force grâce à un discours populiste sur le nombre élevé d'élus et la réduction des coûts et grâce à la complicité de certains grands barons voulant sauvegarder leurs bastions.

Le Parti de Gauche entend appeler à la mobilisation la plus large et la plus vigoureuse contre cette atteinte majeure à notre modèle républicain. Il se propose de mener, avec les organisations de gauche, les associations du cadre de vie, et les syndicats concernés qui le

souhaitent, une vaste campagne d'explication populaire pour démonter les rouages de cette machination. Il affirme qu'un tel projet ne peut être arbitré que par le peuple car seul le vote et l'implication citoyenne peuvent empêcher une évolution inouïe de l'organisation républicaine de notre société. Nous en appelons donc au référendum. Il entend opposer à la vision libérale de l'organisation territoriale de la France une autre vision avec comme objectifs prioritaires : la mise en oeuvre de l'intérêt général, le contrôle démocratique comme condition de l'implication populaire et l'affirmation d'un modèle de développement économique et d'aménagement du territoire basés sur la solidarité et le développement local, avec comme outil la planification écologique.

Ceci est un appel solennel à la résistance ! »

### **Intervention de M. GUERRIER**

« Quand j'entends les interventions des élus de droite, je constate qu'il y a un grand absent : la population. C'est l'illustration que ce projet ne vise pas à répondre aux besoins de vie quotidienne des gens.

Les objectifs du Grand Paris tel que prévu aujourd'hui sont orientés dans un seul sens : la course au profit, la rentabilité à tout prix au bénéfice des plus puissants, faire de la région Ile-de-France et de Paris une plaque tournante de la finance mondiale.

Pour cela, il faut continuer à remettre en cause et à faire disparaître tout ce qui s'oppose à cet objectif en premier lieu les services publics avec la réduction des fonctionnaires dont les territoriaux mais aussi les élus de proximité qui résistent avec leur population c'est le sens de la réforme des collectivités. C'est le sens de la suppression de la taxe professionnelle.

Face à une attaque d'une telle ampleur, la résistance s'impose et nous y prenons toute notre place.

Il ne s'agit pas de rester au statu quo. Des réformes sont nécessaires, des projets doivent se développer mais ils doivent, selon nous, répondre aux besoins les plus urgents de la population.

C'est pourquoi, les élus communistes et républicains livrent au débat une autre conception du développement de notre région.

L'aménagement de l'Ile-de-France doit se faire dans une démarche concertée, durable et harmonieuse de nos territoires. Le projet métropolitain doit être concilié avec l'amélioration de la vie quotidienne, l'objectif doit être la réduction des inégalités sociales et territoriales. Cela impose de traiter les causes des inégalités, ségrégations et des exclusions dont sont victimes les habitants en matière d'emploi, de logement, de transports, d'accès aux savoirs, à la santé, aux services publics...

Nous proposons une réforme fondée sur la coopération entre les territoires, de nouveaux droits pour les citoyens, de nouveaux moyens d'action et de financements pour les collectivités. C'est une vision solidaire, de développement durable, d'équilibre entre les territoires. La métropole ne peut être réussie que si chacun est écouté et peut donner son avis.

On nous dit qu'il faut créer une métropole mais celle-ci existe déjà dans les faits. Les potentiels de notre région ne sont plus à faire. Il s'agit de l'organiser autrement, à l'opposé de la mise en concurrence des territoires.

Un autre aménagement de la métropole, c'est d'abord un rééquilibrage est ouest. Il faut rapprocher les zones de travail et d'habitation. **Les déplacements représentent aujourd'hui 45% des mobilités sur le réseau.** On ne peut pas continuer un aménagement de la métropole avec les emplois à l'ouest et les logements toujours plus à l'est. L'un des dangers avec les conséquences du projet transport du Grand Paris, appelé grand huit, est de recréer de nouvelles banlieues encore plus éloignées en raison du coût du foncier autour des nouvelles gares

**Un développement durable de la métropole repose sur des bassins de vie regroupant l'ensemble des fonctions urbaines, où chacun trouve à se loger, quel que soit son niveau de ressources, puisse accéder à un emploi et où les déplacements quotidiens sont réduits et facilités, où l'offre de formation est assurée.**

Cet aménagement des grandes zones urbaines doit faire l'objet d'une approche qui s'appuie sur la construction de projets et de coopérations librement consentis. Il est nécessaire de laisser les collectivités travailler à des coopérations entre elles. Le gouvernement considère que ce travail ne peut avoir lieu et qu'il faut l'encadrer. Notre expérience dans l'ACTEP avec le lycée international ou le développement du pôle universitaire de l'est parisien ou dans la construction de projets comme Orbival nous incite plutôt à faire confiance au travail partenarial entre les élus. **La question n'est pas celle de l'organisation institutionnelle mais celle de l'articulation entre les différents niveaux de collectivités afin de trouver la bonne échelle d'intervention selon le problème à régler.**

La vraie difficulté, c'est l'absence de l'Etat comme véritable partenaire dans l'élaboration et le financement des projets. Nous avons besoin d'un Etat solidaire garantissant la cohésion nationale et l'égalité territoriale

Cette démarche doit s'appuyer sur la démocratie, faire de l'intervention citoyenne un levier de l'action publique : c'est une des grandes absentes de l'ensemble de ces projets ; où est la concertation et l'élaboration avec les citoyens ? Mais on comprend pourquoi rien n'est prévu. Pour nous la démocratie doit être le fil rouge car c'est bien la réponse aux besoins de la vie quotidienne qui est en jeu.

Notre municipalité en a fait un axe essentiel de la construction des politiques publiques (Rencontres citoyennes, conseils de quartier, collectifs locaux comme sur le logement, les services publics, l'école...).

Au regard de l'importance des réformes en cours et de ses conséquences, le débat ne peut être réservé aux spécialistes et aux élus. Il est indispensable que la population ait connaissance de tous les termes du débat, pour se faire son opinion et la donner.

Devant le refus gouvernemental d'organiser ce débat, plusieurs collectivités, dont la nôtre, prennent leur responsabilité en engageant un travail d'information qui s'inscrit dans notre conception de la démocratie. C'est le sens du conseil municipal de ce soir et nous nous en félicitons.

Faire vivre d'autres choix et les mettre en débat, c'est l'action que nous avons engagée et que nous allons développer, mais nous devons aussi résister au quotidien. Ce sera le sens de notre présence au rassemblement devant l'Assemblée nationale, le mardi 24 novembre à 18h30, au moment du début de la discussion parlementaire sur le projet de loi du Grand Paris . Permettez moi de vous inviter à y participer nombreux. »

### **Intervention de M. SCARPETTA**

«Le Grand Paris a pour vocation de doubler en 15 ans la croissance de la région Ile de France et susciter la création de 800 000 à 1 million d'emplois.

Concernant la taxe professionnelle, cette mesure est à la fois très importune d'un point de vue conjoncturel et excellente d'un point de vue structurel puisqu'elle permettra de relancer l'investissement et de créer plusieurs de dizaines de milliers d'emplois au niveau national. Certaines études laissent même entendre que nous y gagnerons 0,70% du Produit Intérieur Brut.

Concernant notre fiscalité, oui, notre fiscalité locale change, notre société change, elle est en mutation et le monde déteste le changement (nous l'avons vu ce soir). C'est pourtant la seule chose qui lui ait permis de progresser.

Pour finir, je vais citer Georges Marchais : « Nous autres communistes, nous avons une position claire, nous n'avons jamais changé, nous ne changerons jamais, nous sommes pour le changement ». »

### **Intervention de Mme BERCHERY**

« La décentralisation est l'une des avancées démocratiques les plus importantes des trente dernières années. Cette ambition est depuis longtemps partagée par l'ensemble des familles politiques de notre pays. Elle fut lancée par François Mitterrand et Pierre Mauroy en 1982 et approfondie par Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin en 2003 et 2004.

Agir au plus près du terrain et des besoins de nos concitoyens, libérer les initiatives des élus locaux pour trouver des solutions adaptées et pragmatiques, accroître le contrôle citoyen sur des élus plus proches, voilà des principes que nous partageons tous, à droite comme à gauche. Loin des conservatismes, ces débats montrent qu'aux yeux des français, cette réforme est évidemment nécessaire et ne peut être qu'audacieuse.

Le Mouvement Populaire sera au rendez-vous de ces attentes !

Face à la confusion des structures qui s'empilent et se concurrencent, nous proposons la création de deux piliers :

- Le pilier territorial réunira la région et le département. Un seul élu, le conseiller territorial, sera amené à siéger au conseil général et au conseil régional. Chacune de ces deux collectivités se verra reconnaître un ensemble de compétences propres mais ne pourra agir en dehors de celle-ci. A quoi bon multiplier les services d'actions économiques ou touristiques ? à force que tous soient compétents en tout, personne n'est plus compétent en rien et nos concitoyens ne s'y retrouvent plus. Avec le conseiller territorial, nous passerons à 3000 ou 3600 élus pour la région et le département, contre 6000 aujourd'hui. A l'heure où nous demandons aux Français des efforts pour réformer le pays, nous devons, nous, élus de la République, montrer que nous pouvons nous aussi nous réformer.

- Le pilier communal réunira la commune et l'intercommunalité. Aujourd'hui, près de 90% des Français vivent dans une commune membre d'une structure intercommunale. Ces structures représentent 40 % des dépenses communales, mais échappent au contrôle direct des électeurs. Nous proposons donc que les citoyens aient leur mot à dire dans la désignation de leurs représentants intercommunaux. Ils seront élus sur les listes municipales en même temps que les conseillers municipaux. Par ailleurs, en concertation avec les élus, la carte de l'intercommunalité sera complétée et rationalisée. A terme, l'essentiel des multiples syndicats intercommunaux a vocation à rejoindre les communautés urbaines, de communes et d'agglomération. L'élection municipale demeure néanmoins l'élection locale la plus identifiée par le Français. Le Maire s'en trouve investi d'une grande légitimité démocratique. La commune doit être la seule collectivité conservant la cause générale de compétence.

Parce que cette réforme est plus importante que les intérêts partisans, nous proposons que les nouveaux élus de ces deux piliers soient désignés en 2014. Mais parce que la réforme n'attend pas, les textes devront être votés au plus tard en 2010.

Les Français nous l'on dit avec fermeté : il est temps de donner à la France l'organisation territoriale qu'elle mérite, soit une organisation moderne, souple, efficace et économe. »

M. le Maire indique qu'il va être procédé au vote de la motion présentée par les groupes de la majorité municipale.

**M FAUTRE présente la motion**

**Vote sur le texte de la motion**

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**39 votes pour dont 8 par procurations  
(« Ensemble, agir pour Champigny » liste des forces de gauche, de progrès, écologistes et  
de personnalité – liste « Entente citoyenne »)  
8 votes contre dont 1 procuration  
(groupe UMP – groupe Divers droite)  
2 abstentions  
(Mouvement démocrate « La passion de Champigny »)**